

SANGMELIMA COUNCIL

CITIZEN REPORT CARD

Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux

A wide-angle photograph of the Hotel de Ville de Sangmelima. The building is a large, multi-story structure with a light-colored facade and a prominent entrance. A sign above the entrance reads "HOTEL DE VILLE DE SANGMELIMA". Several cars are parked in front of the hotel, and a tall antenna is visible in the background.

Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)



Juin 2022

SOMMAIRE

PRÉFACE	1
RESUMÉ EXÉCUTIF	3
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS	6
LISTE DES TABLEAUX	7
LISTE DES FIGURES	9
INTRODUCTION GÉNÉRALE	10
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE	12
(i) Taille et répartition de l'échantillon	12
(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages	13
(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage	14
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE SANGMELIMA	18
II.1 Présentation de la commune	18
II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation	21
II.2 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles	23
CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES	26
III.1 Description de la population enquêtée	26
III.2 Approvisionnement en eau potable	27
III.3 Services de santé	38
III.4 Services de l'éducation	46
III.5 Fourniture des services communaux	57
CHAPITRE IV : PLAN D' ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L' ACTION PUBLIQUE	65
IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements	65
IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard	66
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	81
ANNEXES	83
Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport	83
Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements	107

PRÉFACE

PRÉFACE

La plupart des politiques de développement dans le monde ont, au cours des deux dernières décennies, opté pour une méthodologie consistant à impliquer toutes les couches sociales au processus devant aboutir au développement de leurs territoires : c'est le développement participatif dans sa présentation simplifiée.

Le Cameroun, un Etat unitaire décentralisé qui a souscrit aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et aux Objectifs de Développement Durable (ODD), s'est doté d'une Vision, celle de l'atteinte du statut de pays émergeant à l'horizon 2035, et d'une stratégie nationale, la SND30. Dans ce contexte d'accélération de la décentralisation, les lignes directrices de cette stratégie nationale matérialisées dans la loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales décentralisées réitèrent le rôle de plaque tournante du Développement local que nos Collectivités Territoriales Décentralisées doivent jouer. Pour y arriver, la consolidation du développement participatif devient un impératif catégorique. L'implication de plus en plus forte de nos populations à la base dans la définition de leurs projets prioritaires, l'action des pouvoirs publics en réponse, la perception de ces bénéficiaires font de cette interaction un cadre de convivialité où administration et administrés accordent leurs violons pour la construction d'un monde meilleur, à travers des échanges francs et sincères ; L'occasion est ainsi donnée au citoyen d'exercer le contrôle de l'action publique, avec une grande possibilité d'ouverture pour de nouvelles idées, des innovations. Pour tout dire, il s'agit d'un travail en commun qui ne s'arrête jamais, mettant le citoyen au centre de l'amélioration de son propre bien-être.

Chers lecteurs, au cours de ces dernières années, nous avons menés plusieurs actions, allant dans le sens d'une véritable construction participative dans notre Commune. Nous avons réalisé ensemble des ouvrages pouvant apporter, à leur niveau, des solutions ou des débuts de solution à nos problèmes quotidiens. Nous avons fait du chemin... Le chemin est encore long certainement, mais comme dit un adage, « ... *le vent n'est favorable qu'à celui qui sait où il va...* ». Il était donc temps de s'arrêter un peu, pour évaluer notre position et refixer le cap.

Cette évaluation à laquelle je fais allusion, et qui s'inscrit effectivement dans le cadre

du contrôle citoyen de l'action publique, est le SCORECARD, un outil mis en œuvre par notre partenaire de longue date, le Programme National de Développement Participatif (PNDP). Cette opération qui vient de se dérouler avec succès dans notre Commune, a permis de recueillir un ensemble d'information, dont les principales sont concentrées dans ce rapport. Globalement, il s'est agi d'évaluer la perception des citoyens sur la satisfaction du service rendu par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux dans notre Commune en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans ces secteurs.

En même temps que les résultats de cette enquête nous renseignent sur l'état de l'art dans ces secteurs au sein de notre commune, ils interpellent la Commune en tant qu'institution par rapport à ses devoirs, ses attributs et ses fonctions ; le plan d'action qui en découle vous interpelle en tant que citoyen ainsi que votre engagement, afin que nous portions tous plus haut, chacun à son niveau le flambeau de la décentralisation dans notre Commune.

Par ces mots, j'exhorte toutes les forces vives de la Commune de Sangmélima, enfants, jeunes, adultes, à lire ce rapport, et à s'en approprier le contenu. Que le plan d'action élaboré conjointement avec les différentes instances de dialogue au niveau communal, vous serve de principe directeur pour la manifestation de votre engagement citoyen, afin que vive la Commune de Sangmélima..., Vive le Cameroun.

LE MAIRE



Bekono Jean Faustine

RESUMÉ EXÉCUTIF

L'objectif général de cette enquête était d'avoir la perception des ménages sur la satisfaction de l'offre des services publics dans la commune de Sangmelima. Plus spécifiquement, il a s'agit de collecter des informations dans les ménages, relatives à l'approvisionnement en eau, à l'offre des services de santé, à l'éducation, et aux services communaux.

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des 23 quartiers et 93 villages de la commune de Sangmélina, regroupés dans 19 grappes. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. C'est l'Organisation de la Société Civile (OSC) Jeunesse Rurale Active (JEURAC), sélectionnée pour un lot de communes en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la collecte des données dans la commune appartenant à ce lot 1. La collecte s'est déroulée du *1^{er} au 09 juin 2022*. Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement enregistrées sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP.

Les principaux résultats s'articulent en cinq sections à savoir : la description de la population enquêtée, l'approvisionnement en eau potable, les services de santé, les services de l'éducation de base et des enseignements secondaires, et enfin la fourniture des services communaux.

En milieu urbain 51,60% des répondants sont chef de ménage tandis qu'en zone rurale, 58,20% sont chef de ménage, soit environ Trois répondant sur cinq. Dans l'espace urbain, 22,70% des répondants ont moins de 20 ans, 46,90% des répondants ont un âge compris entre 20 et 35 ans, 16,40% ont un âge compris entre 35 et 50 ans, et 14,10% ont plus de 50 ans ; En milieu rural, il est remarquable de noter que 46,20% des répondants ont 50 ans et plus, soit environ 4 répondants sur 10.

Dans le secteur de l'approvisionnement en eau, En zone urbaine 42,20% des ménages déclarent l'existence de puits avec pompe à motricité humaine dans leurs quartiers; 44,50% des ménages enquêtés déclarent l'existence de puits à ciel ouvert dans leurs quartiers; et 45,30% déclarent la présence sources dans leurs quartiers. Parmi les ménages enquêtés en zone rurale, 69,00% déclarent l'existence de puits avec pompe à motricité humaine, et 51,90% déclarent l'existence des sources dans leurs villages. Il est ressorti de l'enquête que plus de six ménages sur dix, soit 67,10% des ménages, sont insatisfaits de l'approvisionnement en eau

potable. La raison la plus évoquée pour cette non satisfaction étant l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau potable, soit par 57,8% des ménages.

Dans le secteur de la santé, il ressort que 81,60% des ménages fréquentent une formation sanitaire publique en zone rurale, alors qu'en zone urbaine, ce chiffre est réduit de moitié, soit 41,40% des ménages. La distance moyenne pour atteindre la formation sanitaire publique fréquentée par les ménages est en moyenne de 1970,90 mètres, pour une durée de marche de 41,70 minutes en moyenne en zone urbaine. En zone rurale, les ménages parcourent en moyenne 5659,60 mètres, pour un temps de marche de 201,10 minutes. Dans toute les strates de résidence, le résultat est à peu près le même. Plus de neuf ménages sur dix répondent que le petit matériel est disponible dans la principale formation sanitaire fréquentée. Après enquête, il ressort que 21,89% des ménages sont non satisfaits des services de santé offerts par la principale formation sanitaire fréquentée. Parmi les raisons évoquées, la plus fréquente est l'éloignement des formations sanitaires, telle que le mentionnent 62,70% des ménages.

Dans le secteur de l'éducation, sur l'ensemble des ménages enquêtés, 85,96% des enfants des ménages fréquentent un établissement public, 5,74% d'élèves fréquentent un établissement privé laïc, et 8,30% des enfants des ménages fréquentent un établissement privé confessionnel. Pour se rendre à l'école en zone rurale, un enfant parcourt en moyenne 1361,84 mètres pour un temps moyen de 22,71 minutes ; tandis qu'en milieu urbain il parcourt en moyenne 415,21 mètres, pour un temps moyen de 10,43 minutes. Parmi les ménages non satisfaits des services d'éducation dans les milieux de résidence, les raisons qui sont les plus évoquées sont les suivantes : l'éloignement de l'établissement pour 50,94% des ménages, et le coût élevé de la formation pour 43,40% des ménages. Les actions, au niveau communal, que les ménages peuvent engager sont diverses. L'octroi des primes d'excellence aux écoles, la Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle, le Suivi rapproché des relations parents/enseignants, la Restauration de l'autorité des enseignants, la Formation des enseignants, les Plaidoyer pour l'affection du personnel ...

Dans la fourniture des services communaux, moins d'une personne sur dix se rendent à la commune pour demander un service quel qu'il soit. A titre d'illustration, seulement 8,70% ont demandé l'établissement d'un acte de naissance au cours des 12 derniers mois. Néanmoins, certains ménages estiment que l'accueil pour le service demandé a été bon. Par ailleurs, la plus part des ménages ne connaissent pas les actions menées par la commune, soit 66,67% de ménages ; et 70,30 des ménages estiment que la commune ne communique pas assez sur ses actions. Pour améliorer le service rendu par la commune, 23,40% des ménages enquêtés sont prêts à contribuer à la diffusion des informations communales dans la communauté ; 24,47%

des ménages prêts à participer à Alimentations et à l'exploitations des boîtes à suggestion, 41,61% sont prêts à Participer aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes) ; 13,99% de ménages peuvent Consulter le babillard de la commune, 4,19% de ménages peuvent participer à l'animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires, 3,85% des ménages sont prêts à suivre des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires, 4,89% peuvent participer à la Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires, 9,44% se proposent pour l'adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires, 49,30% des ménages sont prêts pour la participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune.

A la fin de ce travail, un plan d'actions du contrôle citoyen de l'action publique en vue de la conduite des changements a été proposé.

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

APEE	Association des Parents d'Élèves et Enseignants
CMA	Centre Médical d'Arrondissement
COGES	Comité de Gestion
COSA	Comité de Santé
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
CVC	Comité de Veille Citoyenne
CVUC	Communes et Villes Unies du Cameroun
DSCE	Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi
DSRP	Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté
ELECAM	Elections Cameroon
INS	Institut National de la Statistique
JEURAC	Jeunesse Rurale Active
MINATD	Ministère de l'Administration Territorial et de la Décentralisation
MINEDUB	Ministère de l'Éducation de Base
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINSANTE	Ministère de la Santé publique
OSC	Organisation de la Société Civile
PCD	Plan Communal de Développement
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PTF	Partenaire Technique Financier
RGPH	Recensement Général de la Population et des habitats
SND30	Stratégie Nationale de Développement horizon 2030
ZD	Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

TABEAU 1.1: BILAN DE LA COLLECTE DES DONNEES DANS LA COMMUNE DE SANGMELIMA.....	16
TABEAU 2.1: ETAT DES LIEUX DES POINTS D'EAU DANS LA COMMUNE	23
TABEAU 2.2: ETAT DES LIEUX DES FORMATIONS SANITAIRES COUVRANT LA COMMUNE.....	24
TABEAU 2.3: ETAT DES LIEUX DES SERVICES DE L'EDUCATION	25
TABEAU 2.4: INVENTAIRE DES SERVICES COMMUNAUX.....	25
TABEAU 3.1: REPARTITION (%) DANS LA COMMUNE DES PERSONNES ENQUETEES SELON LE LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE SUIVANT LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE	26
TABEAU 3.2: REPARTITION (%) DANS LA COMMUNE DES REPONDANTS SELON LE MILIEU DE RESIDENCE, LE SEXE ET LE GROUPE D'AGE	27
TABEAU 3.3: PROPORTION DES TYPES DE POINT D'EAU DISPONIBLES DANS LE VILLAGE / QUARTIER HABITE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE	28
TABEAU 3.4: UTILISATION D'UNE SOURCE D'EAU PUBLIQUE	29
TABEAU 3.5: DISPONIBILITE AU COURS DE L'ANNEE ET UTILISATION DE LA PRINCIPALE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU TOUT AU LONG DE LA JOURNEE	30
TABEAU 3.6: CORRESPONDANCE ENTRE DISPONIBILITE DE LA PRINCIPALE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET BESOIN EN EAU DES MENAGES	30
TABEAU 3.7: PANNE AU COURS DES SIX DERNIERS MOIS ET DELAI DE REPARATION DU PRINCIPAL TYPE DE POINT D'EAU UTILISE.....	31
TABEAU 3.8: TYPE D'ACTEURS DE REMISE EN SERVICE DU PRINCIPAL TYPE DE POINT D'EAU	32
TABEAU 3.9: INTERVENANT DANS LA GESTION, L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DE CE POINT D'EAU	32
TABEAU 3.10: CONTRIBUTION FINANCIERE DU MENAGE AU FONCTIONNEMENT DU COGES.....	33
TABEAU 3.11: ACCESSIBILITE A LA PRINCIPALE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT ET APPRECIATION DU SERVICE RENDU PAR CETTE SOURCE.....	34
TABEAU 3.12: PROPORTION (%) DES MENAGES DANS LA COMMUNE SELON LES CARACTERISTIQUES DE LA PRINCIPALE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET LE MILIEU DE RESIDENCE	34
TABEAU 3.13: BESOIN EXPRIME EN MATIERE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET SATISFACTION DE CE BESOIN.....	35
TABEAU 3.14: REPARTITION DANS LA COMMUNE DES MENAGES SATISFAITS DU BESOIN EXPRIME EN EAU POTABLE SELON L'INTERVALLE DU TEMPS MIS DE SATISFACTION	36
TABEAU 3.15: NON SATISFACTION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE.....	36
TABEAU 3.16: ACTIONS DES MENAGES DANS LA COMMUNE EN VUE DE L'AMELIORATION DU SERVICE RENDU DANS L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE.....	37
TABEAU 3.17: REPARTITION (%) DANS LA COMMUNE DES MENAGES SELON LE TYPE DE FORMATION SANITAIRE LE PLUS FREQUEMMENT UTILISE POUR LA PRISE EN CHARGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....	38
TABEAU 3.18: PROPORTION (%) DES MENAGES DANS LA COMMUNE SELON LA RAISON DE CHOIX DU TYPE DE FORMATION SANITAIRE PRIVE	39
TABEAU 3.19: REPARTITION (%) DANS LA COMMUNE DES MENAGES SELON LA PRINCIPALE FORMATION SANITAIRE PUBLIQUE FREQUENTEE POUR L'OBTENTION DES SOINS	39
TABEAU 3.20: ACCESSIBILITE DE LA PRINCIPALE FORMATION SANITAIRE PUBLIQUE FREQUENTEE POUR L'OBTENTION DES SOINS.....	40
TABEAU 3.21: PROPORTION (%) DES MENAGES DANS LA COMMUNE SELON LES CARACTERISTIQUES DU PETIT MATERIEL DISPONIBLE DANS LA PRINCIPALE FORMATION SANITAIRE PUBLIQUE FREQUENTEE POUR L'OBTENTION DES SOINS.....	41
TABEAU 3.22: PAIEMENT DES SOINS DE SANTE ET JUGEMENT DES MENAGES SUR L'ACCUEIL DU PERSONNEL SOIGNANT	42
TABEAU 3.23: DISPONIBILITE DES MEDICAMENTS ET RESOLUTION DES PROBLEMES DE SANTE DANS LA PRINCIPALE FORMATION SANITAIRE FREQUENTEE POUR LES SOINS	43
TABEAU 3.24: NON SATISFACTION DES SERVICES RENDUS DANS LA PRINCIPALE FORMATION SANITAIRE FREQUENTEE POUR LES SOINS	44
TABEAU 3.25: ACTIONS DES MENAGES DANS LA COMMUNE EN VUE DE L'AMELIORATION DU SERVICE RENDU DANS LE SECTEUR DE LA SANTE ;	45
TABEAU 3.26: POURCENTAGE DES ENFANTS DANS LES MENAGES SELON LE CYCLE D'ENSEIGNEMENT, L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT ET LE MILIEU DE RESIDENCE	46
TABEAU 3.27: RAISONS DE LA PREFERENCE DU PRIVE AU PUBLIC POUR LA FREQUENTATION D'UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE	47

TABEAU 3.28: REPARTITION (%) DES MENAGES DECLARANT L'EXISTENCE D'UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE PUBLIC DANS UN CYCLE D'ENSEIGNEMENT DISPONIBLE DANS LE VILLAGE / QUARTIER SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LA PROXIMITE DU MENAGE A CET ETABLISSEMENT SCOLAIRE PUBLIC	48
TABEAU 3.29: DISTANCE MOYENNE PARCOURUE ET TEMPS MOYEN MIS A PIEDS POUR SE RENDRE A L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE SELON LE CYCLE D'ENSEIGNEMENT ET LE MILIEU DE RESIDENCE	49
TABEAU 3.30: PROPORTION (%) DES MENAGES SELON LES CARACTERISTIQUES DECLAREES DE L'ETABLISSEMENT FREQUENTE PAR CYCLE D'ENSEIGNEMENT	50
TABEAU 3.31: NOMBRE MOYEN D'ELEVES PAR SALLE DE CLASSE DANS UN ETABLISSEMENT ET APPRECIATION DE LA FREQUENCE DE PRESENCE DE L'ENSEIGNANT DANS LA CLASSE SELON LE CYCLE	51
TABEAU 3.32: PROPORTION (%) DANS LA COMMUNE DES MENAGES NE PARTICIPANT PAS AUX REUNIONS DE L'APEE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE	52
TABEAU 3.33: REPARTITION DES MENAGES SELON L'APPRECIATION DU MONTANT PAYE POUR DES FRAIS EXIGIBLES ET LE MILIEU DE RESIDENCE	53
TABEAU 3.34: PROPORTION (%) DES MENAGES DECLARANT QUE LES OUVRAGES (POINTS D'EAU, SALLES DE CLASSE, LATRINES, ETC.) ENDOMMAGES DE L'ECOLE ONT ETE REFECTIONNEES SUIVANT LE TYPE D'ACTEUR SELON LE CYCLE D'ENSEIGNEMENT	54
TABEAU 3.35: PROPORTION (%) DES MENAGES NON SATISFAITS DES SERVICES D'EDUCATION SELON LE CYCLE D'ENSEIGNEMENT ET LA RAISON DE NON SATISFACTION	55
TABEAU 3.36: ACTIONS DES MENAGES AU NIVEAU COMMUNAL EN VUE DE L'AMELIORATION DU SERVICE RENDU DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION ;	56
TABEAU 3.37: ACTIONS DES MENAGES AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE EN VUE DE L'AMELIORATION DU SERVICE RENDU DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION ;	57
TABEAU 3.38: DEMANDE DE SERVICE, ACCUEIL A LA COMMUNE ET TEMPS MIS POUR L'OBTENTION DU SERVICE	58
TABEAU 3.39: PROPORTION (%) DES MENAGES SELON LA CAUSE DE LENTEUR POUR RENDRE LE SERVICE COMMUNAL	59
TABEAU 3.40: PROPORTION (%) DES MENAGES AYANT PAYE UN POURBOIRE POUR OBTENIR LE SERVICE COMMUNAL	60
TABEAU 3.41: PROPORTION (%) DES MENAGES SELON LA CARACTERISATION DES ACTIVITES DE LA COMMUNE	61
TABEAU 3.42: PROPORTION (%) DES MENAGES NON SATISFAITS SELON LA RAISON DE NON SATISFACTION	62
TABEAU 3.43: ACTIONS DES MENAGES DANS LA COMMUNE EN VUE DE L'AMELIORATION DE LA QUALITE DU SERVICE RENDU PAR L'INSTITUTION COMMUNALE	63
TABEAU 4.1: PLAN D'ACTIONS DU CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE EN VUE DE LA CONDUITE DES CHANGEMENTS	66

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1: CARTE DE LOCALISATION DE LA COMMUNE DE
SANGMELIMA.....**ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La commune est la Collectivité territoriale décentralisée de base au Cameroun ; c'est la plus petite unité territoriale ayant une autonomie administrative et financière. Elle est, avec la Région, l'une des deux collectivités territoriale décentralisée consacrées par la Constitution du 18 janvier 1996. Créée par décret du Président de la République, La commune a une mission générale de développement local et d'amélioration du cadre et des conditions de vie de ses habitants.

Un ensemble de lois, promulguées en juillet 2004, attribuent aux gouvernements locaux un rôle central. Des compétences importantes leur sont donc transférées en vue de l'initiation, de la promotion et de la coordination des actions de développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif dans leur circonscription. La loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées vient donc consacrer ces compétences tout en les élargissant davantage.

Ce transfert de compétences exige de la Commune, en tant que Collectivité Territoriale Décentralisée (CTD), acteur de proximité, d'être capable d'assumer ses nouvelles responsabilités. A cet effet, elle doit disposer de solides compétences susceptibles de lui permettre de jouer efficacement le rôle de maître d'ouvrage du processus de développement local. En plus de ses moyens propres, la commune peut solliciter le concours des populations, d'organisations de la société civile, d'autres Collectivités territoriales, de l'Etat et de partenaires internationaux, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Depuis 2004, le Gouvernement s'est doté d'un outil opérationnel des stratégies de développement au niveau local, le Programme National de Développement Participatif (PNDP) dont la 3^{ème} phase démarre en avril 2016. Pour cette phase dite de consolidation des acquis, l'objectif de développement (OD) est de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes, en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité. Elle marque l'intensification des activités d'engagement citoyen, notamment le contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) dont l'indicateur y relatif dans le cadre de résultats du PNDP sous financement de la Banque mondiale, est : « *Nombre de communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information* ». Le nom du projet : ScoreCard.

Le contrôle citoyen de l'action publique (Scorecard) est toute action initiée par les citoyens

(individuellement ou à travers les organisations de la société civile), dans le but d'apprécier la pertinence des projets et des moyens qui y sont affectés ; de contrôler l'action publique ou permettre à ce que les décideurs publics rendent compte aux citoyens de leur action.

L'objectif général de cette enquête est d'avoir la perception des ménages sur la satisfaction de l'offre des services publics dans la commune de Sangmelima.

D'une manière spécifique, il s'agit de collecter des informations dans les ménages, relatives à l'approvisionnement en eau, à l'offre des services de santé, à l'éducation, et aux services communaux.

Dans le cadre de cette enquête, les opérations de terrain ont été réalisées par l'OSC Jeunesse Rurale Active (JEURAC) pour la collecte des données dans la commune de Sangmélima, avec l'accompagnement de l'Institut National de la Statistique (INS) et l'encadrement technique du Programme National de Développement Participatif (PNDP). L'enquête s'est déroulée du 1^{er} au 9 juin 2022 dans un échantillon de 325 ménages tirés dans l'ensemble de la circonscription administrative.

Un questionnaire a été soumis aux répondants de chaque ménage, et les données collectées à l'aide d'une tablette ou d'un téléphone portable, dans lequel une application de collecte de données a été préalablement installée. Les données ont ensuite été exportées vers un serveur centrale pour validation des fiches d'enquête et pour générer des tableaux exploitables de ces données.

Le présent rapport restitue les résultats de cette collecte des données auprès des ménages de la Commune de Sangmélima. Il se décline en quatre (04) chapitres, traitant tour à tour de la synthèse méthodologique de l'enquête (Chapitre I), des éléments relatifs à l'offre publique et au contrôle citoyen dans la commune de Sangmélima (Chapitre II), des principaux résultats, améliorations suggérées et recommandations issus de l'analyse des données de terrain (Chapitre III), et enfin une esquisse de plan d'action pour la mise en place d'un dispositif de contrôle citoyen de l'action publique dans la Commune de Sangmélima (Chapitre IV).

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été définis dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

I.1 Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des 23 quartiers et 93 villages de la commune de Sangmélina. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

I.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiées, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

(i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (exemple: budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de

l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 325 ménages dans la Commune de Sangmélima. Cette enquête s'appuie sur 19 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ 17 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée, avec une grappe de 19 ménages pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard. La Communes de Sangmelima ayant moins de 20 grappes cartographiées dans l'échantillon des grappes sélectionnées, l'échantillon de 325 ménages à enquêter dans la Commune a été réparti dans chacune de ces grappes proportionnellement au nombre de grappes de la Commune contenues dans le shapefile.

(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrier les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jours étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés

suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune h , M_i le nombre de ménages dans la ZDi, et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZDi de la Commune h .

On note que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h . Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZDi de la Commune h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le

montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.4 Collecte et analyse des données

C'est l'Organisation de la Société Civile (OSC) Jeunesse Rurale Active (JEURAC), sélectionnée pour un lot de communes en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la collecte des données dans la commune appartenant à ce lot. Dans un lot, l'OSC est composée d'un Responsable et des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de l'OSC et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenus pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 1^{er} au 09 juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..1: **Bilan de la collecte des données dans la commune de Sangmélina**

N°	Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nbre ménages enquêtés	Nbre ménages vides	Nbre de Refus	Nbre ménages absents	Observations
1	2577	Quartier haoussa	10	3	2	2	17
2	2578	akon	15	0	2	0	17
3	2579	etunoliga	14	1	0	2	17
4	2581	Derriere le stade	13	0	0	4	17
5	2582	Lobo si	16	0	1	0	17
6	2583	Mbeli'i	16	0	0	1	17
7	2584	Monavebe	17	0	0	0	17
8	2585	Camp chic	11	0	0	6	17
9	2586	Ndjantom	16	0	0	1	17
10	2587	Mintyaeminyoumin	17	0	0	0	17

11	2588	Alouma	16	0	0	1	17
12	2589	Nsimalene/nkout/mendong/bilik/ mfouloveng	16	0	0	1	17
13	2590	Evelessi biyan2/biyan3/biyan1	16	0	0	1	17
14	2591	Momebili/ Mekom /benvoungou	14	0	2	1	17
15	2592	Foulassi/ngam/mepho	16	0	0	1	17
16	2593	Nkpwang/meyos/ngon	14	0	0	3	17
17	2594	Nsimale3/melen	16	0	0	1	17
18	2595	Eminemvom	17	0	0	2	19
19	2596	Avebe	16	0	1	0	17
Tot al	19		286	4	8	27	325 Ménages

Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition de l'OSC JEURAC, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune de supervision.

CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE SANGMELIMA

Ce chapitre permet de bien cerner l'état des lieux en ce qui concerne l'offre des services publics dans la commune de Sangmélina, mais aussi d'avoir une connaissance complémentaire de l'environnement physique et socio-culturel dans lequel et pour lequel s'est déroulé cette enquête. Ce chapitre s'articule autour de deux grands titres : la présentation de la commune, et l'offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

II.1 Présentation de la commune

La section qui va suivre donne une présentation générale de la commune de Sangmelima.

II.1.1 Situation administrative et historique

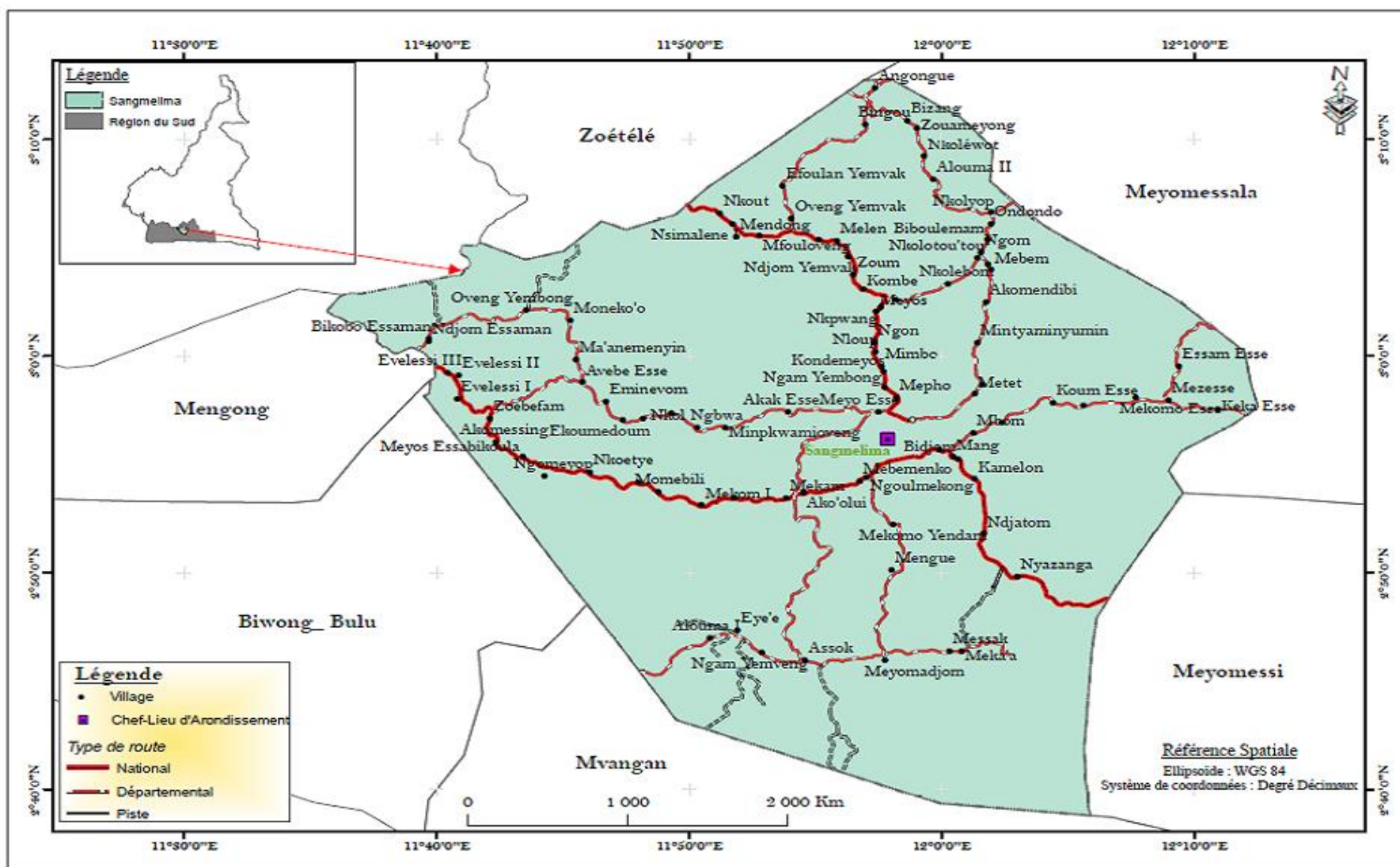
Située à 175 km au Sud-Est de Yaoundé sur la RN9 et à 105 km d'Ebolowa, la ville de Sangmélina, chef-lieu de la Commune qui porte le même nom est située entre le 2^{ème} degré 56 minutes de latitude Nord et le 11^{ème} degré 59 minutes de longitude Est. Siège des institutions du Département du Dja et Lobo (Région du Sud) elle a été créée en 1907 par l'Administration coloniale allemande. Elle couvre une superficie d'environ 2931 km² pour une population de 144 918 habitants.

La Commune de Sangmélina est limitée :

- au Nord par la Commune de Zoétélé;
- au Nord-Ouest par la Commune de Ngoulemakong ;
- au Sud-Est par la Commune de Meyomessi;
- au Sud-Ouest par la Commune de Mvangan ;
- à l'Est par la Commune de Meyomessala;
- à l'Ouest par les Communes de Mengong et de Biwong-Bulu.

Outre la zone urbaine et ses 23 quartiers, la Commune de Sangmélina compte 93 villages regroupés en cinq cantons à savoir : Tekmo, Ndou-Libi, Mepho, Afamba-Libi et Nlobo-Nlobo. La principale langue locale parlée ici est le Bulu.

Figure 1: Carte de localisation de la Commune de Sangmelima



Source : PCD Sangmelima

II.1.2 Situation démographique

Exception faite de la ville de Sangmélima qui abrite une population cosmopolite venant d'horizons divers, la population de la Commune appartient majoritairement à l'ethnie Bulu dont les principaux clans sont : Yembong, Yendjok, Yetok, Yendam, Yekombo, Esse, Yemfek, Yemveng, Yemvack, Mbidabane, Yemenvong et Essaman entre autres. En dehors de cette ethnie bulu, il y a d'autres tribus allogènes venant du Grand Nord, de l'Ouest et du Sud Ouest et du Nord-Ouest, entre autres.

D'après les estimations faites sur la base des résultats du Recensement Général de l'Habitat et de la Population (RGHP) de 2005, la population de la Commune de Sangmélima est évaluée à environ 104 613 habitants en 2014. Avec une superficie d'environ 2931 km², la densité moyenne est donc de 36 habitants au Km² environ. Les données collectées sur le terrain lors des différentes étapes d'actualisation du PCD font plutôt état d'une population de 144 918 habitants dans la Commune de Sangmélima ; soit une densité de 50 habitants par Km².

II.1.3 Situation géographique

Sur le plan climatique, Sangmélima est une zone à pluviométrie bimodale et à climat subéquatorial de type guinéen classique (Suchel et al) dont :

- Une grande saison pluvieuse de mi-août à mi- novembre ;
- Une petite saison des pluies de mi-mars à mi-juin ;
- Une grande saison sèche de mi-novembre à mi- mars ;
- Une petite saison sèche de mi-juin à mi-août.

Quant à la pluviométrie qui détermine par ailleurs les saisons, elle s'élève en moyenne à environ 1710 mm par an dans la zone. Les températures varient entre 28°C et 30°C avec une amplitude thermique n'excédant pas 2°C. Pour cause de pluies abondantes et régulières, l'humidité y est relativement élevée à savoir 80% en moyenne et l'évapotranspiration annuelle de 1156 mm selon la formule de TURC.

La Commune de Sangmélima est située dans le vaste plateau sud-camerounais, dont l'altitude est comprise entre 600 et 700 m. Elle présente dans l'ensemble un relief relativement accidenté, assimilable à des tôles largement ondulées en ce sens qu'il est constitué de pénéplaines, de vallées qui s'entremêlent çà et là à des collines.

La Commune de Sangmélima est arrosée par l'Afamba qui en est le principal cours d'eau. Sur le plan hydrographique, la plupart des cours d'eau appartiennent au bassin du Congo.

L'essentiel des rivières et ruisseaux de la Commune participent à l'approvisionnement du principal affluent du Congo qu'est le Dja. On y retrouve également de multiples autres cours d'eau d'importance secondaire dont certains sont les affluents de la Lobo à savoir : Mfoumou, Toto'o, Messozili, Missolo, Ndunglu, NfongoMombo, Oton-odou'ouKo'o, Otongbezok, Minanga, Mitotomo, Otong-owoutou, Ottong-ngom, Ndabiba'a, Ndjombo, Oto'o, Nfobo, FimbaNdamebeme, NdiTeto'o, Ndamessambe, Obabe, Otomiane, Ototila, Bibita bi Binombo et Nda, Fom, Ngueng, Fotabo, Otontyeu, Evindi, Afamba Mimba, Nnanga, Mbanje, Awout et Ayina. Quant au bassin versant de la So'o, il est nettement moins étendu avec comme principaux affluents : Toto'o, Monabolo, Otong-ndik.

La végétation observable au sein de la Commune appartient à celle de la région Congo Guinéenne toujours verte caractérisée par sa richesse en essences rares et de valeur diverses. En réalité, il y'a des zones de faciès intacts et des zones de faciès en dégradation. A côté de cette forêt sempervirente congolaise, il existe aussi des forêts secondaires ou jachères du fait des activités agricoles, ainsi que des faciès de dégradation le long de la route à cause de l'occupation et des activités humaines (habitations, cultures de proximité et réseaux de pistes). On y rencontre également des forêts marécageuses, quelques raphia, les marécageuses et des broussailles aux arrières des cases.

II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

Les populations de la commune de Sangmélima vivent essentiellement d'agriculture, de commerce, d'exploitation forestière, de pêche et de chasse. En plus de ces activités principales, mais aussi des offres de service telles le transport par motocyclette, les services de beauté, la réparation auto, et plein d'autres activités de ce type.

II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

La Loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les Règles applicables aux communes, définit les compétences transférées aux communes dans son titre III. Entre autres compétences, il s'agit de :

Dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable :

- L'alimentation en eau potable ;
- la protection des ressources en eaux souterraines et superficielles.

Dans le secteur de la santé :

- la création, l'équipement, la gestion et l'entretien des centres de santé à intérêt

communal, conformément à la carte sanitaire ;

- l'assistance aux formations sanitaires et établissements sociaux.

Dans le secteur de l'éducation :

- la participation à l'entretien et à la gestion en tant que de besoin de centres de promotion et de réinsertion sociales ;
- la création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements préscolaires de la commune ;
- le recrutement et la prise en charge du personnel d'appoint desdites écoles ;
- la participation à l'acquisition des matériels et fournitures scolaires ;
- la participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat et de la région par le biais des structures de dialogue et de concertation ;
- l'exécution des plans d'élimination de l'analphabétisme, en relation avec l'administration régionale ;
- l'élaboration d'un plan communal d'insertion ou de réinsertion professionnelle ;
- la participation à la mise en place, à l'entretien et à l'administration des centres de formation.

Pour les services communaux :

- l'état civil ;
- la gestion au niveau local des ordures ménagères ;
- l'appui aux micro-projets générateurs de revenus et d'emplois ;
- la création et l'entretien de voiries municipales ainsi que la réalisation de travaux connexes ;
- la contribution à l'électrification des zones nécessiteuses ;
- la délivrance des certificats d'urbanisme, des autorisations de lotir, des permis d'implanter, des permis de construire et de démolir ;
- l'organisation et la gestion des transports publics urbains ;

II.2 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

Dans les paragraphes qui vont suivre, il est question de faire une analyse des tableaux issus des données collectées auprès des administrations sectorielles concernés par les secteurs ciblés.

II.2.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

Le tableau 2.1 ci-dessous présente l'état des lieux des points d'eau dans la commune.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..1: Etat des lieux des points d'eau dans la commune

Type de point d'eau potable	Nombre de points d'eau de ce type		Nombre de points d'eau de ce type fonctionnels		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel	
	MINEE	MAIRIE	MINEE	MAIRIE	MINEE	MAIRIE	MINEE	MAIRIE
Puits avec pompe à motricité humaine	158	144	112	82	/	144	/	25
Puits avec pompe électrique	0	0	0	0	/	0	/	0
Forages avec pompe à motricité humaine	132	117	113	70	/	107	/	52
Forage avec pompe électrique	22	8	4	8	/	8	/	8
Borne-fontaine	0	0	0	0	/	0	/	0
Source	32	17	28	17	/	17	/	10
Réseau d'adduction d'eau communal	0	10	0	1	/	10	/	1
Total	296	296	178	178	/	286	/	96

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Il ressort de ce tableau que les chiffres issus de la commune et du MINEE sont égaux au niveau du total, bien qu'au niveau de la typologie des points d'eau ils soient différents. On dénombre 296 points d'eau au total, dont 178 fonctionnels, 286 disposant d'un mécanisme d'entretien, et 96 disposant d'un mécanisme d'entretien fonctionnel.

II.2.2 Secteur santé

Dans le secteur de la santé, le tableau 2.2 ci-dessous donne un état des lieux des formations sanitaires dans la commune.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..2: Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune

Type de formation sanitaire	Nombre de formation sanitaire de ce type	Nombre de formation sanitaire fonctionnelles de ce type	Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels	Accompagnement de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Nature de l'accompagnement				
					Suivi technique	Appui financier	Renforcement des capacités	Appui logistique	Autres (à préciser)
Centre de santé / Centre de santé intégrée	19	19	0	OUI	/	/	/	O U I	
Centre Médical d'Arrondissement	1	1	0	NON	/	/	/	/	/
Hôpital de district	1	1	0	NON	/	/	/	/	/
Hôpital régional	0	0	0	/	/	/	/	/	/
Hôpital de référence	1	1	0	NON	/	/	/	/	/
Formation sanitaire privée	9	9	0	NON	/	/	/	/	/
Autres (à préciser) _____	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Total	31	31	0						

Source : Enquête CCAP2, Sangmélina 2022

Il ressort de ce tableau que sur les 31 formations sanitaires que compte la commune, toutes sont fonctionnelles. Et les CS/CSI bénéficient d'un appui logistique de la part de la commune.

II.2.3 Secteur de l'éducation

Dans le secteur de l'éducation, le tableau 2.3 ci-dessous présente un état des lieux des services de l'éducation dans la commune de Sangmélina.

Il ressort de ce tableau que le nombre d'établissement disponible dépasse largement celui prévu par la carte scolaire. La commune dispose de 203 écoles au total tous cycles confondus, dont seulement 14 non opérationnelles, 181 construites en matériaux définitifs et 216 disposent d'une APEE fonctionnelle.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..3: Etat des lieux des

services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Maternel	Public	52	37	1	33	49
	Privé laïc	/	10	0	10	/
	Privé confessionnel	/	5	0	5	/
	Ecole de parents	/	4	1	1	/
Primaire	Public	126	73	1	68	120
	Privé laïc	/	10	0	10	/
	Privé confessionnel	/	5	0	5	/
	Ecole de parents	/	0	0	0	/
Secondaire	Public	/	49	7	44	47
	Privé laïc	/	6	3	2	/
	Privé confessionnel	/	4	1	3	/
	Ecole de parents	/	/	/	/	/
Total		178	203	14	181	216

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

II.2.4 Secteur des services communaux

Le tableau ci-dessous fait un inventaire des services communaux dans la circonscription de Sangmelima.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..4: Inventaire des services communaux

Nature du service	Disponibilité du service	Délai en jours pour l'obtention du service
Etablissement d'actes d'état-civil	Service disponible	15
Délivrance des documents d'urbanisme	Service disponible	72
Aménagement des voiries	Service disponible	/
Gestion des déchets / Assainissement	Service disponible	/
Légalisation des documents	Service disponible	1
Authentification des documents	Service disponible	1
Hygiène et salubrité	Service disponible	
Aménagement des espaces verts et de loisirs	Service disponible	
Aménagement des aires de jeux	Service disponible	
Eclairage public	Service disponible	
Transport public	Service disponible	
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	Service disponible	
Autres (à préciser) _____		

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES

L'objectif de ce chapitre est de présenter les principaux résultats de l'enquête de perception sur la satisfaction du service rendu par l'offre publique dans la Commune de Sangmélina.

Les principaux résultats s'articulent en cinq sections à savoir : la description de la population enquêtée, l'approvisionnement en eau potable, les services de santé, les services de l'éducation de base et des enseignements secondaires et enfin la fourniture des services communaux.

III.1 Description de la population enquêtée

Cette section vise à donner les principales caractéristiques des ménages échantillonnés dans le cadre de l'enquête ScoreCard. En effet, les ménages constituent la principale cible de l'enquête selon qu'ils résident en milieu urbain ou rural.

Le tableau ci-dessous présente la répartition en pourcentage des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage, suivant le milieu de résidence.

Tableau 5: Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe

Strate de résidence	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage							
	Chef de Ménage	Conjoint (e) du Chef de Ménage	Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)	Domestique	Total
Urbaine	51,60	19,50	22,70	0,80	3,90	0,00	1,60	100,00
Rurale	58,20	12,70	17,10	0,60	8,20	2,50	0,60	100,00
Total	55,20	15,70	19,60	0,70	6,30	1,40	1,00	100,00

Source : Enquête CCAP2, Sangmélina 2022

En milieu urbain 51,60% des répondants sont chef de ménage tandis qu'en zone rurale, 58,20% sont chef de ménage, soit environ Trois répondant sur cinq. D'une manière générale, le reste des répondants se répartit ainsi qu'il suit : 15,70% sont conjoints, 19,60% sont fils ou filles du chef de ménage ou de son conjoint, 0,70% sont pères ou mères du chef ou de son conjoint, 6,30% ont d'autres types de parenté avec le chef de ménage ou de son conjoint (frères, sœurs, cousins, cousines), 1,40% n'ont aucun lien de parenté avec le chef de ménage, et 1,00% sont des

domestiques.

Le tableau 3.2 ci-dessous présente la répartition en pourcentage des personnes enquêtées selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d’âge.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..6: Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d’âge

		Sexe de l'enquêté								
		Masculin			Féminin			Total		
		Strate de résidence			Strate de résidence			Strate de résidence		
		Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total
Groupe d'âges du répondant	Moins de 20 ans	22,90	5,20	12,00	22,50	3,70	13,00	22,70	4,40	12,60
	[20 - 35[	45,80	22,10	31,20	47,50	27,20	37,30	46,90	24,70	34,60
	[35 - 50[	18,80	29,90	25,60	15,00	19,80	17,40	16,40	24,70	21,00
	Plus de 50 ans	12,50	42,90	31,20	15,00	49,40	32,30	14,10	46,20	31,80
	Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Le tableau 3.2 révèle que dans l’espace urbain, 22,70% des répondants ont moins de 20 ans, 46,90% des répondants ont un âge compris entre 20 et 35 ans, 16,40% ont un âge compris entre 35 et 50 ans, et 14,10% ont plus de 50 ans. En milieu rural, il est remarquable de noter que 46,20% des répondants ont 50 ans et plus, soit environ 4 répondants sur 10.

Par ailleurs, on constate que 31,20% des répondants masculins ont plus de 50 ans, contre 32,30% de répondants féminins dans la même classe d’âge. La description de la population enquêtée a permis de dresser le profil des répondants. Il en ressort que celle-ci se recrute parmi toutes les couches de la société et prend en compte l’âge, le sexe, le milieu de résidence et la qualité du répondant sur la conduite du ménage.

III.2 Approvisionnement en eau potable

Les résultats qui suivent permettent d’apprécier la perception des ménages par rapport à l’approvisionnement en eau potable.

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune

Il s'agit dans cette sous-section d'apprécier la typologie des points d'approvisionnement en eau potable dans la commune de Sangmélina.

Le tableau 3.3 ci-dessous présente la répartition en pourcentage des points d'eau dans le village/quartier, selon qu'on réside en zone urbaine ou en zone rurale.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..7: Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

Strate de résidence	Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forages avec pompe à motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Bornes-fontaine	Sources	Mares	Réseaux d'adduction d'eau	Adduction en eau potable (CAMWATER)	Rivière	Autre
Urbaine	42,20	1,60	44,50	4,70	2,30	5,50	45,30	0,80	0,00	29,70	17,20	3,90
Rurale	69,00	0,60	13,90	10,80	0,00	0,60	51,90	1,30	0,60	0,00	26,60	1,30
Total	57,00	1,00	27,60	8,00	1,00	2,80	49,00	1,00	0,30	13,30	22,40	2,40

Source : Enquête CCAP2, Sangmélina 2022

En zone urbaine 42,20% des ménages déclarent l'existence de puits avec pompe à motricité humaine dans leurs quartiers; 44,50% des ménages enquêtés déclarent l'existence de puits à ciel ouvert dans leurs quartiers; et 45,30% déclarent l'existence sources dans leurs quartiers. Parmi les ménages enquêtés en zone rurale, 69,00% déclarent l'existence de puits avec pompe à motricité humaine, et 51,90% déclarent l'existence des sources dans leurs villages.

Il est important de souligner que seulement 3 ménages sur 10 attestent de la présence de l'adduction en eau potable de la CAMWATER, en zone urbaine.

Le tableau 3.4 ci-dessous présente l'utilisation d'une source d'approvisionnement en eau publique, selon qu'on réside en zone urbaine ou en zone rurale.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..8: Utilisation d'une source d'eau publique

Strate de résid ence	Propo rtion (%) de ména ges utilisa nt une source d'eau publiq ue	Principale source d'approvisionnement en eau							Total
		Puits avec pompe à motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Forages avec pompe à motricité humaine	Source	Rivière	Réseau d'adduction d'eau	Borne-fontaine	
Urbai ne	68,80	40,90	1,10	0,00	45,50	2,30	6,80	3,40	100,00
Rural e	86,70	44,50	0,00	8,80	39,40	7,30	0,00	0,00	100,00
Total	78,70	43,10	0,40	5,30	41,80	5,30	2,70	1,30	100,00

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Il ressort de ce tableau que 68,80% des ménages en milieu urbain déclarent utiliser une source d'approvisionnement en eau publique, contre 86,70% de ménages en milieu rural. Les puits avec pompe à motricité humaine et les sources sont les deux principales sources d'approvisionnement en eau, soit 40,90% et 45,50% respectivement en zone de résidence urbaine, et en zone rurale 44,50% et 39,40% respectivement.

III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune

Dans cette partie du rapport, il s'agit d'analyser l'accès, la disponibilité et l'utilisation des points d'eau, dans la Commune de Sangmelima.

Le tableau 3.5 ci-dessous présente la disponibilité au cours de l'année et l'utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée, selon qu'on réside en zone urbaine ou en zone rurale.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..9: Disponibilité au cours

de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

Strate de résidence	Proportion (%) de ménages ayant déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année	Proportion (%) de ménages ayant accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée	Principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée						
			Puits avec pompe à motricité humaine	Forages avec pompe à motricité humaine	Source	Rivière	Réseau d'adduction d'eau	Borne-fontaine	Total
Urbaine	45,30	50,80	29,20	0,00	56,90	3,10	6,20	4,60	100,00
Rurale	58,20	65,80	30,80	9,60	51,90	7,70	0,00	0,00	100,00
Total	52,40	59,10	30,20	5,90	53,80	5,90	2,40	1,80	100,00

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

En zone urbaine, Moins de 5 ménages sur 10, soit 45,30% déclarent la disponibilité tout au long de l'année du point d'eau utilisé, contre 58,20% de ménages en zone rurale. La proportion de ménages ayant accès tout au long de la journée au point d'eau qu'ils utilisent est de 50,80% en milieu urbain, contre 65,80% en milieu rural. Par ailleurs, aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine, la principale source d'approvisionnement la plus accessible tout au long de la journée demeure la source, soit 56,90% en zone urbaine et 51,90 en zone rurale ; ensuite viennent en second rang, les puits avec pompe à motricité humaine.

Le tableau 3.6 ci-dessous présente la correspondance entre la disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau, et le besoin en eau des ménages, selon qu'on réside en zone urbaine ou en zone rurale.

Tableau 3.6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

Strate de résidence	Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau	Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau			
		Une fois	Deux fois	Trois fois	Total
Urbaine	47,80	47,80	47,80	4,30	100,00
Rurale	42,40	27,30	72,70	0,00	100,00
Total	44,60	35,70	62,50	1,80	100,00

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

La lecture du tableau 3.6 ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, seulement 4 ménages sur 10 enquêtés affirment que la disponibilité de la principale source d’approvisionnement en eau correspond à leur besoin journalier en eau. La plupart des sources d’approvisionnement en eau, en zone rurale, sont disponibles deux fois par jour comme l’affirment 72,70% des ménages. Par contre, en zone urbaine les avis sont partagés ; près de la moitié des ménages répondent que la principale source d’approvisionnement est disponible soit une fois, soit deux fois au cours de la journée.

III.2.3 Entretien et maintenance de points d’eau dans la commune

Dans cette partie du rapport, il est question de faire une analyse de l’entretien et de la maintenance des points d’eau, dans la Commune de Sangmélina.

Le tableau 3.7 ci-dessous présente la proportion de ménages dont le principal type de point d’eau a été en panne au cours des six derniers mois, et le délai de réparation, selon qu’on réside en zone urbaine ou en zone rurale.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..11: Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d’eau utilisé

Strate de résidence	Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d’eau a été en panne au cours des 6 derniers mois	Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d’un point d’eau					
		Moins d’une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois exclu et trois mois	Plus de trois mois	Pas encore	Total
Urbaine	26,10	43,50	21,70	21,70	0,00	13,00	100,00
Rurale	21,20	24,10	24,10	17,20	27,60	6,90	100,00
Total	23,10	32,70	23,10	19,20	15,40	9,60	100,00

Source : Enquête CCAP2, Sangmélina 2022

En zone rurale, 21,20% des ménages déclarent que leur principale source d’approvisionnement en eau a été en panne au cours de ces six derniers mois, tandis qu’en zone urbaine c’est près d’un ménage sur quatre (26,10%) qui a rencontré ce problème.

Le temps mis pour remettre en service le point d’eau est variable. En zone urbaine, la plupart des points d’eau en panne dans la commune est remis en service dans un délai d’une semaine, soit 43,50%. En zone rurale, il faut attendre parfois jusqu’à trois et même plus, pour voir le point d’eau remis en service.

Le tableau 3.8 ci-dessous présente les acteurs qui remettent les points d'eau en service lorsque ceux-ci sont en panne, selon la strate de résidence.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..12: **Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau**

Strate de résidence	Acteur de remise en service du principal type de point d'eau						
	Commune	Etat	Une élite	Le comité de gestion du point d'eau	Chef de village/quartier	CAMWATER / CDE	Autres partenaires
Urbaine	0,00	0,00	1,10	13,60	1,10	2,30	9,10
Rurale	0,00	0,00	4,40	12,40	2,900	0,00	3,60
Total	0,00	0,00	3,10	12,90	2,20	0,90	5,80

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Selon la perception des ménages enquêtés, les acteurs qui interviennent dans la réparation des points d'eau en panne sont : le comité de gestion pour 12,90% des ménages (12,40% en zone rurale , et 13,60% en zone urbaine), le chef de village/quartier pour 2,20% de ménages, une élite pour 3,10% de ménages (4,40 en zone rurale, et 1,10% en zone urbaine), la CAMWATER pour 2,30% de ménages en zone urbaine uniquement, et d'autres partenaires pour 5,80% de ménages (dont 3,60% en zone rurale, et 9,10% en zone urbaine).

Les ménages semblent ne pas percevoir l'action de la commune et de l'Etat dans la remise en service des points d'eau en panne.

Le tableau 3.9 ci-dessous présente les intervenants dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau, selon qu'on réside en zone urbaine ou en zone rurale.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..13: **Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau**

Strate de résidence	Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau				
	COGES	Commune	CAMWATER	Communauté	Autres
Urbaine	21,60	0,00	4,50	63,60	20,50
Rurale	8,00	2,20	0,00	94,20	4,40
Total	13,30	1,30	1,80	82,20	10,70

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

La plupart des types de point d'eau sont gérés et entretenus par la communauté dans 94,20% des cas dans les villages, et 63,6% des cas en ville. La commune, le COGES, la

CAMWATER et autres partenaires n'interviennent qu'au second plan, selon les ménages enquêtés.

Ci-dessous, le tableau 3.10 présente les différentes contributions financières des ménages au fonctionnement du COGES.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..14: **Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES**

Strate de résidence	Proportion (%) de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES	Montant moyen annuel de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES	Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES	Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES		
				Mois	Trimestre	Total
Urbaine	12,50	24000,00	36,40	100,00	0,00	100,00
Rurale	7,30	3640,00	20,00	60,00	40,00	100,00
Total	9,30	14304,80	28,60	81,00	19,00	100,00

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Pour le fonctionnement du COGES, 12,50% en zone urbaine, et 7,30 en zone rurale, disent contribuer financièrement pour un montant moyen annuel de 3640,00FCFA en zone rurale, et 24000,00FCFA en zone urbaine. Sur l'échantillon enquêté contribuant financièrement, 20,00% des ménages en zone rurale trouvent ce montant élevé. Par ailleurs, en zone urbaine, tous les ménages qui disent payer une contribution pour le fonctionnement du COGES payent mensuellement ; tandis que dans les villages 60,00% payent mensuellement et 40,00% payent par trimestre.

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

Il est question de présenter ici la caractérisation et l'accessibilité des points d'eau, dans la Commune de Sangmelima.

Le tableau 3.11 donne un état de lieu de l'accessibilité à la principale source d'approvisionnement en eau, et de l'appréciation par les ménages du service rendu par cette source.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..15: Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

Strate de résidence	Distance moyenne (en m) du ménage par rapport à la principale source publique d'approvisionnement en eau	Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d'eau	Temps moyen (en minutes) d'attente au point d'eau	Nombre moyen de personnes qu'un ménage à l'habitude de trouver à ce point d'eau	Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau					
					Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Très mauvais	Total
Urbaine	369,40	7,40	19,20	11,10	8,00	47,70	34,10	6,80	3,40	100,00
Rurale	6502,70	7,60	6,80	7,10	9,50	40,90	33,60	10,90	5,10	100,00
Total	4103,90	7,50	11,60	8,70	8,90	43,60	33,80	9,30	4,40	100,00

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Selon les ménages enquêtés, la distance moyenne parcourue pour atteindre le point d'eau en zone rurale est plus grande que celle en zone urbaine ; Soit respectivement 369,40m en zone urbaine contre 6502,70m en zone rurale, pour un temps mis presque équivalent. Cependant, il faut attendre en moyenne 19,20 minutes en zone urbaine, parce que 11,10 personnes en moyenne se retrouvent au même moment à cet endroit. En zone rurale, il faut attendre un peu moins longtemps, 6,80 minutes pour un nombre moyen de 7,10 personnes. Néanmoins, près de la moitié des ménages, 43,60% plus exactement, déclarent que le service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau est bon.

Le tableau 3.12 ci-dessous, présente la proportion des ménages selon les caractéristiques du principal point d'eau et le lieu de résidence.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..16: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence

Strate de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclarés que l'eau de la principale source d'approvisionnement en eau		
	A une d'odeur	A un goût	A une couleur
Urbaine	13,6	22,7	23,9

Rurale	10,2	12,4	18,2
Total	11,6	16,4	20,4

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

En dehors des ménages qui estiment que l'eau est de bonne qualité, d'autres ont déclaré que l'eau issue de leur principale source d'approvisionnement a soit une odeur (13,6% en zone urbaine, et 10,20 en zone rurale), soit une couleur (18,20% en zone rurale, et 23,90% en zone urbaine), soit alors un goût.

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune

Il s'agit d'analyser ici, l'expression des besoins d'approvisionnement, ainsi que le temps mis pour voir le besoin satisfait, et finalement les causes de non satisfaction du besoin, selon qu'on est en zone rurale ou urbaine.

Le tableau 3.13 ci-dessous, présente la proportion des ménages selon les caractéristiques du principal point d'eau et le lieu de résidence.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..17: **Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin**

Strate de résidence	Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :								Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
		Maire (Commune)	Etat (Sectoriels)	Une élite	Le comité de gestion du point d'eau	Chef de village/quartier	Autorités administratives	CAMWATER / CDE	Autres partenaires	
Urbaine	6,30	50,00	12,50	37,50	0,00	12,50	12,50	0,00	37,50	25,00
Rurale	34,20	68,50	3,70	18,50	1,90	5,60	13,00	0,00	20,40	14,80
Total	21,70	66,10	4,80	21,00	1,60	6,50	12,90	0,00	22,60	16,10

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Moins d'un ménage sur dix a exprimé un besoin d'approvisionnement en eau potable en zone urbaine, alors que dans les villages 34,20% des ménages ont exprimé un besoin en eau. La plupart des demandes ont été adressées à l'exécutif communal, soit 50,00% en zone urbaine, et 68,50% en zone rurale.

Ci-dessous, dans le tableau 3.14, présente la répartition des ménages dont le besoin a été satisfait, selon le temps mis pour l'attente.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..**18: Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction**

Strate de résidence	Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage	Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau	
		Moins d'un mois	Total
Urbaine	0,00	100,00	100,00
Rurale	0,00	100,00	100,00
Total	0,00	100,00	100,00

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Il ressort de ce tableau que, pour tous les ménages dont le besoin a été satisfait, l'attente a duré moins d'un mois (100%).

Ci-dessous, dans le tableau 3.15, présente le taux de besoins non satisfait et les raisons de cette non satisfaction.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..**19: Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable**

Strat e de résid ence	Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisio nnement en eau potable	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :						
		Eloign ement du point d'eau	Mauv aise quali té de l'eau	Insuffisance des points d'approvisio nnement en eau	Mauv aise gesti on du point d'eau	Défaut/ Lenteur de maintena nce en cas de panne	Coût élevé de l'approvis ionnemen t en eau	Autres à précis er
Urba	63,30	24,70	14,80	44,40	9,90	6,20	4,90	11,10

ine								
Rural e	70,30	20,70	18,90	67,60	9,90	8,10	0,00	7,20
Total	67,10	22,40	17,20	57,80	9,90	7,30	2,10	8,90

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Force est donné de constater ici que plus de six ménages sur dix, soit 63,30% des ménages, sont insatisfaits de l’approvisionnement en eau potable. La raison la plus évoquée pour cette non satisfaction étant l’insuffisance des points d’approvisionnement (57,8%).

III.2.6 Actions envisagées en vue de l’amélioration du service rendu en eau potable

Cette partie analyse les actions que les ménages envisagent pour améliorer le service rendu en eau potable.

Le tableau 3.16 qui suit, présente les différentes actions pour lesquelles les ménages sont prêts à s’engager pour améliorer le service d’approvisionnement en eau dans la commune.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..**20: Actions des ménages dans la commune en vue de l’amélioration du service rendu dans l’approvisionnement en eau potable**

Proportion (%) des ménages selon le type d’action et le milieu de résidence

Strate de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s’engager dans l’amélioration du service rendu par l’approvisionnement en eau potable à travers :			
	Points d’eau supplémentaires	Amélioration de la gestion des points d’eau	Amélioration de la qualité de l’eau	Autre (s) attente(s) à préciser

	Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	Donation du site de construction d'un point d'eau	Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)	Redynamisation/mise en place du COGES	Quelles sont les actions dans lesquelles votre ménage est prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau	Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité impactant la qualité de l'eau	
Urbaine	46,10	19,50	23,40	14,80	22,70	21,90	14,80	19,50	33,60	36,70	18,00
Rurale	51,30	70,90	27,80	16,50	31,00	14,60	16,50	30,40	52,50	38,60	7,60
Total	49,00	47,90	25,90	15,70	27,30	17,80	15,70	25,50	44,10	37,80	12,20

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Il ressort du tableau 3.16 que 70,90% des ménages en zone rurale sont disposés à donner un site de construction d'un point d'eau. Pour la contribution à la construction d'un point d'eau supplémentaire, 51,30% des ménages en rurale (et 46,10% en zone urbaine) se disent capables de le faire.

III.3 Services de santé

Les résultats qui suivent permettent d'apprécier la perception des ménages par rapport aux services de santé.

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune

Cette section, restitue la perception des ménages quant à l'utilisation des formations sanitaires.

Le tableau 3.17 qui suit, représente une répartition des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquenté pour la prise en charge.

Tableau 3.17: Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Strate de résidence	Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge			
	Publique	Privé Laïc	Privé Confessionnel	Total
Urbaine	41,40	35,20	23,40	100,00
Rurale	81,60	12,70	5,70	100,00
Total	63,60	22,70	13,60	100,00

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

De ce tableau, il ressort que 81,60% des ménages fréquentent une formation sanitaire publique en zone rurale, alors qu'en ville, ce chiffre est réduit de moitié, soit 41,40% des ménages. Le reste des ménages, se rend dans des formations privées.

Le tableau 3.18 ci-dessous donne les raisons du choix des formations privées pour leurs prises en charge.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..22: Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

Strate de résidence	Parmi les ménages, proportion (%) dont la raison de choix du type de formation sanitaire :						
	Distance	Coût	Accueil	Qualité des soins	Disponibilité du personnel	Disponibilité de médicaments	Autres à préciser
Urbaine	60,00	10,70	21,30	40,000	20,00	12,00	14,70
Rurale	44,80	27,60	37,90	55,20	44,80	20,70	13,80
Total	55,80	15,40	26,00	44,20	26,90	14,40	14,40

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Si la plupart des ménages en zone urbaine (60,00% des répondants) évoque la distance comme raison principale du choix des formations privées, en zone rurale les raisons les plus récurrentes sont la qualité des soins (soit 55,20%), la distance (44,80%), la disponibilité du personnel (44,80%).

Le tableau 3.19 ci-dessous donne la répartition des ménages selon la formation sanitaire publique fréquentée.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..23: Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence		Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ?					
		CS/CSI	Hôpital/CMA	Hôpital de district	Hôpital régional	Hôpital de référence	Total
Strate de résidence	Urbaine	28,00	2,20	55,90	1,10	12,90	100,00
	Rurale	70,00	0,70	23,60	1,40	4,30	100,00
	Total	53,20	1,30	36,50	1,30	7,70	100,00

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Dans ce tableau, 70,00% des ménages e zone rurale fréquentent les CSI/CS comme formation sanitaire, alors qu'en zone urbaine la majorité des répondants (55,90%) se dirigent plutôt à l'hôpital de district.

Le tableau 3.20 qui suit présente l'accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée.

Tableau 24: Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence		Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			Distance moyenne (en m) d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
		Oui	Non	Total		
Strate de résidence	Urbaine	58,10	41,90	100,00	1970,90	41,70
	Rurale	82,90	17,10	100,00	5659,60	201,10
	Total	73,00	27,00	100,00	4187,30	137,50

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

La distance moyenne pour atteindre la formation sanitaire publique fréquentée par les ménages est de 1970,90 mètres, pour une durée de marche de 41,70 minutes en moyenne en zone urbaine. En zone rurale, les ménages parcourent en moyenne 5659,60 mètres, pour un temps de marche de 201,10 minutes.

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

Dans cette section, il est question de présenter la disponibilité du petit matériel dans les formations sanitaires publiques fréquentées.

Le tableau 3.21 ci-dessous présente la proportion des ménages selon les caractéristiques du petit matériel dans les formations sanitaires publiques fréquentées selon le milieu de résidence. En effet il s'agit d'analyser la disponibilité du matériel de base, nécessaire à l'administration des premiers soins aux ménages dans les formations sanitaires publiques de la commune de Sangmelima.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..25: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence		Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins									
		Ciseaux	Seringues	Alcool	Coton	Bétadine	Thermomètre	Tensiomètre	Balance	Gants	Autres à préciser
Strate de résidence	Urbaine	96,80	91,40	94,60	95,70	95,70	92,50	98,90	98,90	91,40	2,20
	Rurale	98,60	91,40	96,40	96,40	90,00	97,90	96,40	98,60	92,10	2,90
	Total	97,90	91,40	95,70	96,10	92,30	95,70	97,40	98,70	91,80	2,60

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Dans toutes les strates de résidence, les résultats vont de 90% à 98,90%. Plus de neuf ménages sur dix répondent que le petit matériel est disponible dans la principale formation sanitaire fréquentée.

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

Dans cette section et le tableau 3.22 qui en découle, il s'agit de présenter la perception des ménages quant à l'accueil du personnel soignant et au coût des soins dans la principale formation sanitaire

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..26: Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

Strate de résidence	Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			
				Bon	Passable	Mauvais	Total
Urbaine	1182,40	33,30	5,40	55,90	31,20	12,90	100,00
Rurale	834,30	20,70	5,00	63,60	28,60	7,90	100,00
Total	973,20	25,80	5,20	60,50	29,60	9,90	100,00

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Il ressort de ce tableau que le coût moyen de la consultation est de 834,30 FCFA en zone rurale et 1182,40 FCFA. En zone urbaine 33,30% des ménages, et 20,70% en zone rurale déclarent que ce montant est élevé pour avoir accès aux soins ; cependant 5,40% de ménages en zone urbaine et 5,00% en zone rurale disent avoir payé d'autres frais non autorisés pour avoir accès aux soins.

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

Dans ce paragraphe, il est présenté l'appréciation des ménages sur le service rendu dans les formations sanitaires dans la commune de Sangmelima.

Le tableau 3.23 ci-dessous présente la disponibilité des médicaments et la résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..**27: Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins**

Milieu de résidence		Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Strate de résidence	Urbaine	52,70	67,70
	Rurale	42,10	63,60
	Total	46,40	65,20

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

En zone rurale, 42,10% de ménages déclarent la disponibilité des médicaments dans les formations sanitaires fréquentées, et 63,60% de répondants pensent que la plupart des problèmes de santé y trouve des solutions. En zone urbaine, plus de la moitié des répondants trouvent satisfaction dans ces formations sanitaires, soit un taux de 67,70 ménages.

Le tableau ci-dessous présente les raisons de la non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..**28: Non satisfaction des**

services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Strate de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité des équipements	Insuffisance des équipements	Coût élevé de l'accès aux soins de santé	Autres (à préciser)
Urbaine	13,98	38,50	53,80	7,70	15,40	23,10	15,40	0,00	7,70	15,40	23,10
Rurale	27,14	71,10	44,70	21,10	36,80	15,80	39,50	28,90	34,20	23,70	5,30
Total	21,89	62,70	47,10	17,60	31,40	17,60	33,30	21,60	27,50	21,60	9,80

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Force est de constater dans ce tableau que 21,89% des ménages sont non satisfaits des services de santé offerts par la principale formation sanitaire fréquentée. Parmi les raisons évoquées, la plus fréquente est l'éloignement des formations sanitaires, tel que le mentionnent 62,70% des ménages.

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

Les paragraphes suivants présentent les résultats des actions envisagées par les ménages en vue d'améliorer les services de santé dans la commune.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..**29: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ;**

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Strate de réside nce	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé à travers :												
	Formations sanitaires supplémentaires		Extension/réhabilitation/ Equipements des formations sanitaires		Amélioration de la gestion des FOSA						Réduction du coût d'accès aux soins de santé		Autres à préciser
	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la	Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	L'accueil et la prise en charge des patients	La maintenance et entretien de l'infrastructure	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	Subvention de la COSA	Le Développement de partenariats publics- privés	La négociation des jumelages et intercommunalités	
Urbai ne	14,00	18,30	30,10	20,40	12,90	18,30	10,80	14,00	7,50	1,10	4,30	1,10	48,40
Rurale	7,90	42,90	47,90	32,90	12,10	14,30	5,70	23,60	9,30	0,00	2,90	1,40	24,30
Total	10,30	33,00	40,80	27,90	12,40	15,90	7,70	19,70	8,60	0,40	3,40	1,30	33,90

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Le tableau 3.25 ci-dessus, présente les différentes proportions des ménages prêts s'engager en faveur de l'amélioration du service rendu, en fonction des possibilités de chacun. Il ressort que 47,90% de ménages en zone rurale sont prêts à mener un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires, et 30,10 en zone urbaine.

III.4 Services de l'éducation

Les résultats qui suivent permettent d'apprécier la perception des ménages par rapport aux services de l'éducation dans la commune de Sangmélima.

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune

Le tableau 3.26 ci-dessus donne le pourcentage des enfants dans le ménage selon le cycle et l'ordre d'enseignement.

Tableau 3.26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Strate de résidence	Cycle d'enseignement															
	Maternel				Primaire				Secondaire 1er cycle				Secondaire 2ème cycle			
	Public	Privé Laïc	Privé Confessionn	Total	Public	Privé Laïc	Privé Confessionn	Total	Public	Privé Laïc	Privé Confessionn	Total	Public	Privé Laïc	Privé Confessionn	Total
Urbaine	28,57	38,09	33,33	100	74,74	13,68	11,58	100	78,33	5	16,67	100	82,98	4,25	12,76	100
Rurale	100	0	0	100	97,90	0	2,10	100	97,67	0	2,32	100	100	0	0	100
Total	68,08	17,02	14,89	100	88,65	5,46	5,88	100	86,41	2,91	10,68	100	89,19	2,70	8,11	100

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Pour le cycle maternel 100,00% des enfants fréquentent des établissements publics dans la zone rurale, tandis que dans la zone urbaine, 38,09% fréquentent des établissements privés laïcs et 33,33% des établissements privés confessionnels. La remarque qui est faite est qu'aucun enfant ne fréquente un établissement de formation professionnel parmi les ménages enquêtés. Au total, 85,96% d'élèves fréquentent un établissement public, 5,74% d'enfants fréquentent un établissement privé laïc, et 8,30% d'enfants fréquentent un établissement privé confessionnel.

Le tableau 3.27 ci-dessous donne les raisons de la préférence du privé par rapport au public dans le choix des établissements scolaires.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..31: **Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire**

Milieu de résidence		Raisons de préférence du privé au public		
		Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation
Strate de résidence	Urbaine	37,10	16,13	91,93
	Rurale	0,00	0,00	100,00
	Total	34,85	15,15	92,42

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Tous les ménages qui choisissent les écoles privées en zone rurale disent le faire pour des raisons de qualité de l'éducation, soit 100% de ménages.

Le tableau suivant, présente la répartition des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..32: Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

Cycle disponible dans le village / quartier du ménage		existence d'un établissement scolaire public			Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier		
		Strate de résidence					
		Urbaine	Rurale	Total	Oui	Non	Total
cycle	Maternel	39,84	36,71	38,11	95,41	4,59	100
	Primaire	47,66	50,63	49,30	94,33	5,67	100
	Secondaire	18,75	10,13	13,99	92,50	7,50	100
	Formation professionnelle	26,56	1,27	12,59	94,44	5,55	100
	Total	33,20	24,68	28,50	94,48	5,52	100

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Que ce soit en zone rurale ou urbaine, près de la moitié des ménages (50,63% et 47,66% respectivement) déclarent l'existence d'un cycle de formation scolaire primaire public dans leurs milieux d'habitation. Plus encore, 94,48% attestent de la proximité du ménage à l'établissement public.

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune

Le tableau 3.29 ci-dessous donne un aperçu de la distance moyenne parcourue par un enfant du ménage, pour atteindre l'établissement fréquenté, et le temps mis à pieds.

Tableau 33: Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

Cycle disponible		Strate de résidence					
		Urbaine		Rurale		Total	
		Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis
cycle	Maternel	37,58	1,25	212,02	16,47	133,95	9,66
	Primaire	504,34	10,80	3662,85	44,90	2249,25	29,64
	Secondaire	1025,19	27,80	1528,16	28,33	1303,06	28,09
	Formation professionnelle	93,75	1,87	44,30	1,14	66,43	1,47
	Total	415,21	10,43	1361,84	22,71	938,17	17,21

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Pour se rendre à l'école en zone rurale, un enfant parcourt en moyenne 1361,84 mètres pour un temps moyen de 22,71 minutes ; tandis qu'en ville il parcourt environ 415,21 mètres en moyenne, pour un temps moyen de 10,43 minutes

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

Ci-dessous sont présentées les caractéristiques de l'environnement scolaire.

Le tableau ci-dessous présente Proportion des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement.

Tableau 34: Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

Cycle disponible		Strate de résidence											
		Urbaine				Rurale				Total			
		a un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires	a un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires	a un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires
cycle	Maternel	4,69	4,69	4,69	0,00	13,29	8,86	13,92	3,80	9,44	6,99	9,7	2,10
	Primaire	34,37	32,81	34,37	1,56	39,24	28,48	37,97	6,96	37,06	30,42	36,36	4,54
	Secondaire	38,28	37,50	38,28	0,00	24,05	24,05	24,68	0,00	30,42	30,07	30,77	0,00
	Formation professionnelle	0,00	1,56	1,562	0,00	0,00	0,63	0,63	0,00	0,00	1,05	1,05	0,00
	Total	19,34	19,14	19,73	0,39	19,145	15,51	19,30	2,690	19,23	17,13	19,49	1,661

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Dans ce tableau, il ressort que pour le cycle primaire, 37,06 ménages enquêtés déclarent que les établissements disposent d'un cycle complet, 30,42 établissements ont une salle de classe par niveau, 36,36 ménage disent que les bancs sont toujours disponibles pour faire asseoir les élèves, et 4,54 des ménages répondent qu'on distribue souvent des livres scolaires aux élèves.

Le tableau 3.31 donne le nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et l'appréciation de la fréquence de présence de

l'enseignant dans la classe selon le cycle

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..**35: Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle**

Cycle disponible		Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe			
			Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Total
cycle	Maternel	30,39	78,57	17,86	3,57	100
	Primaire	36,86	68,22	26,17	5,61	100
	Secondaire	47,60	70, 00	25,55	4,44	100
	Formation professionnelle	49,00	100,00	0,00	0,00	100
	Total	40,46	70,61	24,56	4,82	100

Source: Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Le nombre d'élèves moyen par salle de classe est de 40,46 élèves. Il ressort également que 7 ménages sur 10 déclarent que les enseignants sont réguliers dans la salle de classe.

Dans le tableau 3.32, sont présentés les taux de participation des parents aux réunions de l'APEE

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..36: Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence

Cycle disponible		Proportion (%) de ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE	Parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE				
			Non-respect des horaires	Durée	Réunion d'information et non d'échanges	Non reddition des comptes	Autres (à préciser)
cycle	Maternel	1,75	20,00	40,00	20,00	0,00	20,00
	Primaire	6,64	15,79	10,53	15,79	5,26	63,16
	Secondaire	10,14	3,45	3,45	24,14	0,00	68,96
	Total	4,63	9,43	9,43	20,75	1,89	62,26

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Il peut être constaté la faible proportion des parents qui ne participent pas aux réunions de l'APEE, 4,63% de ménages seulement. Parmi ceux qui ne participent pas aux réunions, la grande majorité évoque des raisons autres que le non-respect des horaires (20% pour le maternel, 15,79% au primaire, 3,45% au secondaire), la durée (40% au maternel, 10,53% au primaire, et 3,45% au secondaire, (20% au maternel, 15,79% au primaire et 24,14% au secondaire), le caractère informatif des réunions et la non reddition des comptes.

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

Ci-dessous, une appréciation des ménages quant au coût et à la gestion de l'école.

Le tableau 3.33 présente le coût de la scolarité par cycle de formation, et l'appréciation de ce montant.

Tableau 3.33: Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cycle disponible		Dépense moyenne (FCFA)			Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé			Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation
					Elevé	Raisnable	Faible	
		Quel est le Montant de l'inscription	Quel est le Montant de l'APEE	Quel est le Montant total des autres frais				
cycle	Maternel	11839,29	7214,29	4910,71	50,00	46,43	3,57	0,00
	Primaire	633,64	5109,35	1266,35	37,38	61,68	0,93	3,85
	Secondaire	14383,33	19327,78	6290,00	61,11	35,55	3,33	1,05
	Formation professionnelle	94333,33	11666,67	70000,00	66,67	33,33	0,00	0,00
	Total	8670,17	11066,67	4601,32	48,68	49,12	2,193	1,22

Source: Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Les coûts de la formation semblent variés suivant le cycle d'étude des apprenants. Néanmoins, le montant le plus élevé est celui de la formation professionnelle qui est de 70 000FCFA en moyenne, suivi du secondaire où la scolarité coûte en moyenne 6 290 FCFA. Pour 49,12% de ménages, ces coûts sont raisonnables.

Le tableau 3.34 présente la Proportion des ménages déclarant que les ouvrages endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Tableau 38: Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Cycle disponible		Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagés :					
		L'APEE	Le Maire (Commune)	Une organisation du village	Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP	Les Elites	Autres partenaires (à préciser)
cycle	Maternel	9,09	0,70	0,00	0,35	0,70	0,70
	Primaire	34,61	3,15	0,00	0,00	3,15	2,45
	Secondaire	28,67	1,75	0,00	0,00	1,40	2,80
	Formation professionnelle	0,35	0,00	0,00	0,35	0,00	0,35
	Total	18,19	1,40	0,00	0,17	1,31	1,57

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

D'après les réponses recueillies auprès des ménages, l'APEE est l'acteur principal de la réfection des ouvrages endommagés dans les établissements scolaires à 9,09% au cycle maternel, 34,61% au primaire et 28,67% au secondaire. Cependant, la commune intervient souvent également dans le cycle primaire (3,15%) et dans le cycle secondaire (1,75%).

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

Ci-dessous sont présentées les appréciations des ménages quant au service de l'éducation dans la commune dans le tableau 3.35 suivant.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..39: Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle disponible		Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :											
		Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation	Eloignement de l'établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité	Ponctualité	Qualité des enseignements	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Autres (à préciser)
cycle	Maternel	2,10	16,67	16,67	16,67	16,67	0,00	0,00	33,33	33,333	0,00	83,33	33,333
	Primaire	7,34	52,38	14,29	23,81	42,86	14,29	4,76	23,81	9,52	0,00	28,57	28,571
	Secondaire	8,74	60,00	0,00	8,00	20,00	8,00	8,00	20,00	12,00	0,00	48,00	28,00
	Formation professionnelle	0,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	4,63	50,94	7,55	15,09	28,30	9,43	5,66	22,64	13,21	0,00	43,40	28,

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Parmi les ménages non satisfaits des services d'éducation dans les milieux de résidence, les raisons qui sont les plus évoquées sont les suivantes : pour le cycle primaire, l'éloignement de l'établissement pour 52,38% des ménages ; et pour le cycle secondaire le coût élevé de la formation pour 48,00% des ménages.

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

Ci-dessous sont évoquées les actions pour lesquelles les ménages sont prêts à mener pour rendre les choses meilleures.

Le tableau 3.36 présente les actions au niveau communal.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..40: **Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation ;**

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :						
	Prime d'excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne / professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l'autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l'affection du personnel	Autres (à préciser)
Maternel	2,45	2,80	3,85	2,45	2,80	4,20	1,75
Primaire	6,29	10,49	15,38	12,94	5,59	15,38	6,29
Secondaire	8,39	14,34	14,34	12,24	4,89	12,59	5,94
Formation professionnelle	0,35	0,70	0,70	0,70	0,35	0,70	0,35
Total	4,37	7,08	8,57	7,08	3,41	8,22	3,58

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Les actions au niveau communal, que les ménages peuvent engager sont diverses. L'octroi des primes d'excellence aux écoles (2,45% maternel, 6,29% primaire, 8,39% au secondaire), la Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle (2,80% au cycle maternel, 10,49% au primaire, 14,34% au secondaire), le Suivi rapproché des relations parents/enseignants (15,38% pour le

primaire), la Restauration de l'autorité des enseignants, les Plaidoyer pour l'affection du personnel (15,38% au primaire).

Le tableau 3.37 présente les différentes actions au niveau communautaire.

Tableau 3.37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation ;

Cycle disponible	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :									
	Participation aux activités de l'école	Prime aux bons enseignants	Dénonciation des enseignants indisciplinés	Renforcement des relations parents-enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	Diffusion des compte-rendus de la gestion de l'APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres (à préciser)
Maternel	8,04	1,40	3,15	2,45	3,15	1,75	2,10	2,80	3,85	0,35
Primaire	28,67	6,64	16,08	11,19	17,48	7,69	7,69	11,19	12,94	1,40
Secondaire	23,78	6,64	15,73	13,99	13,99	6,64	7,70	11,19	14,68	1,40
Formation professionnelle	1,05	0,35	0,70	0,70	0,70	0,70	0,70	0,70	0,70	0,00
Total	15,38	3,76	8,92	7,08	8,83	4,20	4,54	6,47	8,04	0,79

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

La lecture de ce tableau laisse entrevoir que, pour près d'un ménage sur trois, la participation aux activités de l'école serait une bonne manière de contribuer à l'amélioration des conditions de scolarisation dans la commune.

III.5 Fourniture des services communaux

Les résultats qui suivent permettent d'apprécier la perception des ménages par rapport aux services disponibles quotidiennement au sein de la commune de Sangmelima.

III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

Le tableau 3.38 ci-dessous présente la typologie des services demandés auprès de la commune et le délai d'obtention du service demandé

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..42: **Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service**

Service communal	Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois	Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon	Temps mis pour obtenir le service communal						
			En cours	Minute	Heure	Jour	Semaine	Mois	Total
Acte de naissance	8,70	7,69	64,00	0,00	4,00	0,00	16,00	16,00	100,00
Acte de décès	2,10	1,40	33,30	0,00	0,00	33,33	33,33	0,00	100,00
Acte de mariage	0,35	0,35	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
Légalisation des documents officiels	5,94	5,24	0,00	17,65	58,82	17,65	5,88	0,00	100,00
Gestion des déchets /assainissement	0,35	0,35	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Hygiène et salubrité	0,70	0,70	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	100,00
Aménagement des espaces verts et de loisir	0,35	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Eclairage public	3,15	1,40	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Aménagement des aires de jeux	0,35	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Certificat de domicile	0,35	0,35	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Authentification des documents	1,40	1,40	25,00	0,00	50,00	25,00	0,00	0,00	100,00
Informations	2,80	2,80	12,50	25,00	37,50	25,00	0,00	0,00	100,00

Autres	1,05	0,70	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
---------------	------	------	--------	------	------	------	------	------	--------

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Il apparait de ce tableau que moins d'un ménage sur dix (entre 0,35% et 8,70%) se rendent à la commune pour demander un service quel qu'il soit. Seulement 8,70% ont demandé l'établissement d'un acte de naissance au cours des 12 derniers mois. Néanmoins, certains ménages estiment que l'accueil pour le service demandé a été bon. En ce qui concerne l'établissement des actes de naissance, 64,00% de demandes sont en cours d'obtention, 16,00% ont été obtenus dans un délai d'une semaine.

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

Il ressort de ce tableau 3.39 ci-dessous que des ménages ont trouvé long le temps mis pour avoir : un acte de naissance (48%), un acte de décès (33,33%), la légalisation d'un document officiel (23,53%), 100% pour la gestion des déchets et 100% pour l'éclairage public.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..43: Proportion (%) des ménages selon la cause de lenteur pour rendre le service communal

Service communal		Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	Cause du temps long ou très long pour rendre service						
			Personnel indisponible/absent	Absence de matériel de travail	Incompétence du personnel	Mauvaise organisation des services	Refus de Corrompre	Autres (à préciser)	Total
service	Acte de naissance	48,00	16,70	0,00	0,00	25,00	8,33	50,00	100,00
	Acte de décès	33,33	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00
	Légalisation des documents officiels	23,53	0,00	50,00	25,00	25,00	0,00	0,00	100,00
	Gestion des déchets / assainissement	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00
	Hygiène et salubrité	100,00	50,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	100,00
	Eclairage public	100,00	0,00	11,11	0,00	44,44	0,00	44,44	100,00

	Aménagement des aires de jeux	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00
	Certificat de domicile	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
	Authentification des documents	50,00	50,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
	Autres	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

La lecture du tableau 3.39 renseigne sur le fait que, en moyenne un ménage sur 2 trouve assez long le temps mis pour obtenir un service auprès de la commune de Sangmélima. Ces délais sont exorbitants notamment pour les services d'hygiène et salubrité, gestion des déchets, certificat de domicile entre autre où les principales causes pointées du doigt sont l'absence de matériel de travail, l'indisponibilité du personnel et la mauvaise organisation du service.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..44: **Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal**

Service communal		Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
Service	Acte de naissance	12,00
	Acte de décès	16,67
	Acte de mariage	0,00
	Légalisation des documents officiels	0,00
	Gestion des déchets /assainissement	0,00
	Hygiène et salubrité	0,00
	Aménagement des espaces verts et de loisir	0,00
	Eclairage public	0,00
	Aménagement des aires de jeux	0,00
	Certificat de domicile	0,00
	Authentification des documents	0,00
	Informations	0,00
	Autres	0,00

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Du tableau 3.40 ci-dessus, qui présente les proportions des ménages ayant payé des sommes indues au service communal, il ressort qu'en dehors des actes de naissance 12,00%, et des actes de décès 16,67%, les ménages n'ont pas eu à payer un pourboire pour obtenir un service à la commune.

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune

Dans ce paragraphe, il est question de présenter les résultats relatifs à la promotion de l'engagement citoyen dans la commune.

Dans le tableau qui suit, les chiffres qui y sont contenus montrent que très peu de ménages ressentent les activités de la commune au niveau de leurs lieux de résidence.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..45: **Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune**

Service communal		Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière	Communication sur le budget annuel	Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière	Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement	Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement
Strate de résidence	Urbaine	3,10	1,56	0,78	5,47	10,90
	Rurale	3,20	1,90	0,00	5,06	28,50
	Total	3,10	1,75	0,35	5,24	20,60

Source: Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

D'après le tableau 3.41 ci-dessous, 10,90% des ménages en zone urbaine déclarent que les villages sont impliqués dans la programmation et la budgétisation des actions du développement, et 28,50% des ménages en milieu rural. 5,47% des ménages en zone urbaine déclarent que la commune les accompagne dans les actions de développement, et 5,06% dans les ménages en zone rurale.

III.5.4 Appréciation des services communaux

Donnons à présent l'appréciation des ménages quant aux services communaux.

Il ressort du tableau 3.42 ci-dessous que la plus part des ménages ne connaissent pas les actions menées par la commune, soit 66,67% de ménages ; et 70,30 des ménages estiment que la commune ne communique pas assez sur ses actions.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..46: **Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction**

Service communal		Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
			Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non information des populations de la gestion communale	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la commune	Manque de confiance envers l'exécutif municipal	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autre
Strate de résidence	Urbaine	51,56	10,60	60,61	1,51	6,06	7,57	9,09	63,64	22,73	9,09	12,10
	Rurale	62,66	33,30	76,77	9,09	10,10	12,12	8,08	68,69	45,45	10,10	18,20
	Total	57,69	24,20	70,30	6,06	8,48	10,30	8,48	66,67	36,36	9,70	15,80

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

D'après le tableau ci-dessus, 51,56% des ménages en zone urbaine, et 62,66% en zone rurale disent ne pas être satisfaits des services communaux. Dans l'ensemble, les raisons de leurs insatisfactions sont les suivantes en zone urbaine: Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers (10,60%), Non information des populations de la gestion communale (60,61%), Méconnaissance des actions menées par la commune (63,64%). Dans la zone rurale : Non information des populations de la gestion communale (76,77%), Méconnaissance des actions menées par la

commune(68,69%).

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Le tableau ci-dessous présente les actions que les ménages sont prêts à entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu par la mairie.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..47: **Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale**

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Service communal		Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers :									
		Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la commune	Animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	Autres
Strate de résidence	Urbaine	21,90	24,22	21,09	21,09	7,03	4,69	6,25	11,72	40,62	28,10
	Rurale	24,70	24,68	58,23	8,23	1,90	3,16	3,80	7,59	56,33	10,80
	Total	23,40	24,47	41,61	13,99	4,19	3,85	4,89	9,44	49,30	18,50

Source : Enquête CCAP2, Sangmelima 2022

Pour améliorer le service rendu par la commune, 23,40% des ménages enquêtés sont prêts à contribuer à la diffusion des informations communales dans la communauté ; 24,47% des ménages prêts à participer à Alimentations et à l'exploitations des boîtes à suggestion, 41,61% sont prêts à Participer aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes) ; 13,99% de ménages peuvent Consulter le babillard de la commune, 4,19% de ménages peuvent participer à l'animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires, 3,85% des ménages sont prêts à suivre des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires, 4,89% peuvent participer à la Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires, 9,44% se proposent pour l'adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires, 49,30% des ménages sont prêts pour la participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune

CHAPITRE IV : PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE

Dans ce chapitre, des propositions sont faites en vue de la mise en œuvre d'un plan d'action pour rendre effectif le contrôle citoyen de l'action publique dans l'ensemble des quartiers et villages de la commune de Sangmélina. A cet effet, il doit également être mis en œuvre un comité de pilotage pour fluidifier le suivi-évaluation participatif qui conduira aux changements souhaités.

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, un dispositif de suivi-évaluation participatif est nécessaire à la conduite des changements : c'est le comité de pilotage et de suivi. Ci-dessous, les différents acteurs et leurs rôles respectifs.

- Le président : le président du comité de pilotage et suivi convoque le comité. Il ouvre, suspend et lève les séances, il dirige le travail du comité, observe le règlement, donne la parole, et déclare les sessions closes. Il appartient au président de trancher tous les cas qui ne font pas l'unanimité. Le président est en charge des questions objet de l'étude.
- Le secrétaire : le secrétaire assiste le président dans la direction du comité de pilotage et suivi. Il peut faire des communications verbales ou écrites au sujet de toute question objet de l'étude. Le secrétaire reçoit ou établit tous les documents nécessaires du comité, et établit le compte rendu provisoire des séances à la clôture de chaque session et soumis à leur approbation à la session suivante.
- Le secrétaire adjoint : le secrétaire adjoint assiste le secrétaire dans toutes ses tâches.
- Le membre : les membres participent aux travaux, et donne un avis consultatif en tant que technicien du secteur concerné.

IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..48: **PLAN D'ACTIONS DU CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE EN VUE DE LA CONDUITE DES CHANGEMENTS**

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		Approvisionnement en eau potable								
Assurer aux populations un accès durable à l'eau potable	Construire/Aménager des points d'eau potable supplémentaires	Mise en place des comités citoyens de suivi et de gestion (CCSG)	Commune/ Membre de la communauté	18 juillet 2022	Nombre de comités	Comité de responsable	Un comité par point d'eau aménagé	Rapport mensuel du comité	Gestion rationnelle du point d'eau	
		Identification des besoins	Commune / Communauté	15-30 Juillet 2022	Nombre de points d'eau à aménager/construire	Taux de satisfaction du besoin en eau potable	100% des besoins en eau potable satisfaits	Liste des points d'eau à aménager disponible / PCD	Vérification hebdomadaire	
		Recherche et Mobilisation des ressources	Commune	1 ^{er} -30 Juillet 2022	Etat des ressources mobilisées	Situation financière initiale	100% des ressources mobilisées	Convention de partenariat, accord de crédit, budget communal	hebdomadaire	
		Sélection des prestataires	Maître d'ouvrage	1 ^{er} -30 Août 2022	Maître d'ouvrage (MO)	Qualification du MO	100% des points d'eaux aménagés	Rapport du nombre de points d'eau aménagés et fonctionnels	1 point d'eau aménagé pour 300 personnes	
		Vérifier et valider la qualité technique des ouvrages	Commission de réception et (CCS)	1 ^{er} -30 Septembre 2022	Bon état de fonctionnement	Taux de non satisfaction	Taux de satisfaction	Rapport de suivi et Procès-verbal	Niveau d'accès au point d'eau	
	Réhabiliter les points d'eau	Étude	Consultant	1 ^{er} -15 Août	Nombre de points	Pourcentage de	Identification à	Rapport de	Nombre de	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
	en panne	diagnostic	Commune	2022		d'eau en panne	points d'eau non fonctionnel	100% des points d'eau en panne	L'étude diagnostic	points d'eau en panne par secteur
		Recherche et Mobilisation des ressources	Commune	Juillet 2022		Etat des ressources mobilisées	Situation financière initiale	100% des ressources mobilisées	Convention de partenariat, accord de crédit, budget communal	hebdomadaire
		Sélection des prestataires	Maître d'ouvrage	1 ^{er} -30 Août 2022		Maître d'ouvrage (MO)	Qualification du MO	100% des points d'eau en panne sont réparés	Rapport du nombre de points d'eau dépannés	Au moins un point d'eau par secteur est réparé
		Vérifier et valider la qualité technique des ouvrages	Commission de réception et (CCS)	1 ^{er} -30 Septembre 2022		Bon état de fonctionnement	Taux de non satisfaction	Taux de satisfaction	Rapport de suivi et Procès verbal	Niveau d'accès au point d'eau
	Former les populations sur les méthodes de potabilisation de l'eau	Élaboration des TDR	Consultant/ Commune	15-30 juillet 2022		TDR validés	Nombre de personnes demandant une formation	Nombre de personnes effectivement formées	TDR élaborés	Une session de formation par communauté
		Recrutement d'un facilitateur	Commune/ PNDP	1 ^{er} -30 Août 2022		Consultant recruté/contrat	Profil recherché	Recrutement d'un facilitateur efficient.	Procès verbal de sélection	Un facilitateur/ sur l'ensemble des candidatures
		Organisation des sessions de formation au sein des communautés	Commune/ PNDP	1 ^{er} -30 Septembre 2022		Nombre de personnes formées	Pourcentage de personnes ne sachant pas rendre l'eau potable	100% de membres de la localité savent rendre l'eau potable	Rapport de formation	Au moins une session de formation par communauté
		Suivi et évaluation	Commune/ PNDP	1 ^{er} -30 Septembre 2022		Nombre de personnes qui mettent en pratique les techniques apprises	Pourcentage de personnes qui n'ont pas assimilé la formation pour	Pourcentage de personnes ayant assimilé la formation et la mettant en	Rapport du suivi et de l'évaluation	Nombre de passage de l'équipe de suivi par trimestre

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
							rendre l'eau potable	pratique		
	Redynamiser les comités de gestion des points d'eau	Diagnostic de fonctionnement des comités de gestion	Consultant Commune	15-30 juillet 2022		Nombre de comités de gestion en fonctionnement	Pourcentage de comités de gestion non fonctionnel	Identification de tous les comités de gestion fonctionnels et non fonctionnels	Rapport de l'étude diagnostic	Nombre de comités de gestion fonctionnels
		Sélection des prestataires	Commune/ PNDP	1 ^{er} -30 Août 2022		Maître d'ouvrage (MO)	Qualification du MO	100% de comités de gestion sont fonctionnels	Procès verbal de sélection du prestataire	Taux de fonctionnement des comités de gestion
		Organisation des causeries éducatives	Commune/ PNDP	15 Septembre 2022		Nombre de comités de gestion redynamisés	Pourcentage de comités de gestion qui ne sont pas fonctionnels	Rendre à 100% fonctionnels tous les comités de gestion	Rapport de sessions sur les causeries éducatives	Au moins une session de causerie éducative par communauté
		Suivi et évaluation	Commune/ PNDP/ MINEE	1 ^{er} -30 Septembre 2022		Nombre de comités de gestion qui mettent en pratique les techniques apprises	Pourcentage de comités de gestion n'ayant pas assimilé les causeries éducatives pour la mise pratique	Pourcentage de comités de gestion ayant assimilé les causeries éducatives pour la mise pratique	Rapport du suivi et de l'évaluation Rapport du suivi et de l'évaluation	Nombre de passage de l'équipe de suivi par trimestre
		Santé								
Améliorer l'offre et garantir l'accès de la majorité à un service de	Création de nouvelles formations sanitaires	Faire un plaidoyer en vue de la création de nouveaux centres de santé	Commune / Communauté	Dès 18 juillet 2022		Nombre de centres de santé créés	Taux de couverture des formations sanitaires	100% des formations sanitaires créées selon les normes sectorielles couvre le territoire Communal	Rapport d'activité de la Commune	
	Mettre en place un dispositif de suivi des	Organiser des campagnes de	Commune	15-30 juillet 2022		Nombre de campagnes de	Pourcentage des personnes	Consultation à 100% des	Rapport des activités	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
santé de qualité	malades dans les communautés	consultations des malades et des soins spécialisés gratuits dans les villages les plus enclavés de la Commune				consultations organisées	malades dans les zones enclavées	personnes malades	Commune	
		Organiser des campagnes de vaccination dans toute l'étendue du territoire Communal	Commune	1 ^{er} -30 Septembre 2022		Nombre de campagnes de vaccination organisées	Pourcentage des enfants non vaccinés	100% des enfants sont vaccinés	Rapport des activités Commune	
		Organiser une campagne annuelle de sensibilisation sur les grandes pandémies dans tout le territoire Communal	Commune	1 ^{er} Octobre 2022		Une campagne annuelle de sensibilisation organisée	Pourcentage de la population non informée des grandes pandémies	100% de la population sensibilisée	Rapport des activités Commune	
	Améliorer l'équipement des formations sanitaires en matériel essentiel	Equiper les formations sanitaires des lits d'hospitalisation	Commune/ Communauté/ Élite	Dès juillet 2022		Nombre de lits d'hospitalisation dotés dans les formations sanitaires	Nombre des lits d'hospitalisation dans les formations sanitaires	Nombre de lits d'hospitalisation suffisant selon les normes sectorielles dans les formations sanitaires	Rapport CSI/CMA	
		Faire des dons multiformes dans les formations	Commune/ Communauté/ Élite	18 Août 2022		Dons reçus	Qualité et quantité des équipements des formations	Formations sanitaires équipées	Rapport CSI/CMA	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		sanitaires					sanitaires			
	Structurer/Dynamiser les structures de dialogue communautaires	Organiser des ateliers de renforcement des capacités du personnel soignant sur le management et la gestion des ressources humaines	Commune/ MINSANTE	1 ^{er} Novembre 2022	Nombre de personnel soignant formé	Pourcentage du personnel soignant non formé	100% du personnel soignant est formé	Rapport de formation		
		Organiser les plateformes d'échange entre personnel soignant et malade	Commune/ MINSANTE	1 ^{er} -7 Décembre 2022	Nombre de plateformes d'échange organisées	Pourcentage du rapport des tensions entre personnel soignant et malades	Bonne relation entre personnel soignant et malades	Rapport de sessions sur la plateforme d'échange		
		Organiser les causeries éducatives	Commune/ MINSANTE	1 ^{er} —7 décembre 2022	Nombre de causeries éducatives organisées	Pourcentage de la population non ou mal informée de certaines maladies (VIH SIDA, MST...)	population est informée sur les causes, les manifestations et les préventions de certaines maladies	Rapport de sessions sur les causeries éducatives	Une session annuelle de causerie éducative par communauté	
		Education								
Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national	Affecter le personnel enseignant en nombre suffisant dans les écoles	Faire un plaidoyer pour l'affectation du personnel enseignant dans tous les cycles d'enseignement	Commune / Communauté	1 ^{er} Août 2022	Nombre de personnel enseignant affecté	Faible proportion du personnel enseignant dans les écoles et centres de formation	100% du personnel enseignant affecté couvre le territoire Communal	Rapport d'activité de la Commune		
	Augmenter le nombre des salles de classe pour couvrir les cycles complets dans tous les ordres	Identifier les besoins	Commune/ MINEDUB/ MINESEC/ MINEFOP	1 ^{er} – 15 juillet 2022	Nombre de salles de classe à construire	Pourcentage des salles de classe non construites ou	100% des salles de classe construites couvrent tous	Rapport des activités Commune Rapport		

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
	d'enseignement						endommagées	les ordres d'enseignement	MINEDUB, MINESEC et MINEFOP	
		Rédiger un dossier d'appel d'offre et sélectionner des prestataires	Maitre d'ouvrage ou Commune	1 ^{er} -30 Août 2022		Nombre de prestataires sélectionnés	Meilleure offre administrative, technique et financière	100% des salles de classe sont construites dans les normes	Procès verbal passation du marché	
		Mettre en place des comités citoyens de suivi (CCS)	Commune	1 ^{er} -30 Septembre 2022		Nombre de comités citoyens de suivi mis en place	Pourcentage d'échec des projets dû à un manque de suivi des populations riveraines	100% des projets de construction de salles de classe sont suivi par les communautés	Procès verbal d'installation du comité	
		Vérifier et valider la qualité technique des salles de classe construites	Commission de réception et (CCS)	Septembre 2022		Nombre de salles de classe construites en bon état	Proportion des salles de classe construites mais non durable	100% des salles de classe construites sont durables	Rapport de suivi et Procès verbal	
	Aménager les équipements annexes dans les établissements scolaires	Identifier les besoins	Commune MINEDUB/ MINESEC/ MINEFOP	15-30 Juillet 2022		Nombre des équipements annexes à aménager	Pourcentage des équipements annexes non construits ou endommagés	100% des équipements annexes sont aménagés	Rapport des activités Commune Rapport MINEDUB, MINESEC et MINEFOP	
		Rédiger un dossier d'appel d'offre et sélectionner des prestataires	Maitre d'ouvrage ou Commune	1 ^{er} 15 septembre 2022		Nombre de prestataires sélectionnés	Meilleure offre administrative, technique et financière	100% des équipements annexes sont aménagés dans les normes	Procès verbal passation du marché	
		Mettre en place	Commune			Nombre de comités	Pourcentage	100% des	Procès	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		des comités citoyens de suivi (CCS)				citoyens de suivi mis en place	d'échec des projets dû à un manque de suivi des populations riveraines	projets d'aménagement des équipements annexes sont suivi par les communautés	verbal d'installation du comité	
		Vérifier et valider la qualité technique des équipements annexes aménagés	Commission de réception et (CCS)	1 ^{er} 30 septembre		Nombre des équipements annexes aménagés en bon état	Proportion des équipements annexes aménagés mais non durable	100% des équipements annexes aménagés sont durables	Rapport de suivi et Procès verbal	
	Améliorer l'équipement des bibliothèques scolaires et procéder à la distribution des manuels scolaires aux apprenants	Equiper les bibliothèques scolaires des livres	Commune/ Communauté/ Élite	15 Septembre 2022		Nombre de livres dotés dans les bibliothèques scolaires	Nombre insuffisant des livres dans les bibliothèques	Nombre de livres suffisants dans les bibliothèques scolaires	Rapport MINEDUB, MINESEC, MINEFOP	
		Faire des dons de livres éducatifs dans les établissements scolaires et de formation professionnelle	Commune/ Communauté/ Élite	15 septembre		Dons de livres reçus	Nombre insuffisant des livres dans les bibliothèques	Nombre de livres suffisants dans les bibliothèques scolaires	Rapport MINEDUB, MINESEC, MINEFOP	
	Améliorer la structuration et le fonctionnement des Conseils d'École et d'établissement	Faire un diagnostic du fonctionnement des conseils d'école et d'établissement en place	Commune/ Communauté	20 novembre 2022		Nombre des conseils d'école et d'établissement évalués	Pourcentage des conseils d'école mal structurés	100% des conseils d'école sont bien structurés et fonctionnent normalement	Rapport d'activité du conseil d'école	
		Restructurer les conseils d'école	Commune/ MINEDUB/ MINESEC/ MINEFOP	1 ^{er} -5 Octobre 2022		Nombre de conseils d'école restructurés	Pourcentage des conseils d'école mal structurés et	100% des conseils d'écoles mal structurés sont	Procès verbal d'installation du conseil	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
							non fonctionnels	restructurés		
		Suivi et évaluation	Commune/ MINEDUB/ MINESEC/ MINEFOP			Nombre de conseils d'école respectant la réglementation et le cahier de charges	Pourcentage de conseils d'école n'ayant pas assimilé les causeries éducatives pour la mise pratique	100% des conseils d'école ne respectant pas le cahier de charges sont suivis et évalués en vue de leur redynamisation	Rapport du suivi et de l'évaluation	
	Mettre en place les systèmes de transport des élèves	Doter les établissements scolaires de l'espace urbain communal des véhicules de transport en commun	Commune	15 Décembre 2022		Nombre de véhicules de transport dotés dans les établissements scolaires	Pourcentage des établissements scolaires éloignés des ménages	100% des écoles de l'espace urbain sont dotées au moins d'un véhicule de transport en commun	Factures d'achat des véhicules	
		Recruter des chauffeurs qualifiés	Commune	1 ^{er} -14 Décembre 2022		Nombre de chauffeurs recrutés	Pourcentage des établissements scolaires éloignés des ménages	100% des chauffeurs recrutés ont des permis de conduire et sont expérimentés	Contrat de travail	
		Cartographier les habitations des élèves	Commune	1 ^{er} 20 novembre		Nombre des habitations repérées	Pourcentage des habitations mal repérées	100% des élèves sont transportés sans problème de repérage	Inventaire des élèves transportés par le chauffeur	
		Evaluer le coût de transport	Commune	1 ^{er} -20 novembre 2022		Coût de transport évalué	Pourcentage des élèves issus des familles pauvres	100% des élèves ont accès au moyen de transport en commun sans distinction de classes sociales	Business plan	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
	Réduire les montants des frais exigibles, notamment les APEE	Faire un plaidoyer pour l'harmonisation des frais d'APEE dans tous les établissements scolaires à un taux acceptable	Commune/ Bureaux APEE	5 -8 septembre 2022		Frais d'APEE harmonisés à un taux acceptable par les parents	Taux actuel des ménages qui jugent les coûts trop élevés	100% des ménages jugent les frais acceptables	Rapport d'activité de la Commune	Annuelle
		Fourniture des services communaux								
Améliorer les conditions de vie des populations résidant dans le territoire Communal	Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication au niveau communal en direction des citoyens	Faire des campagnes de vulgarisation des informations relatives au service communal	Commune	1 ^{er} -30 septembre 2022		Nombre de campagnes de vulgarisation faites	Pourcentage de la population ne voyant pas l'action de la Commune	100% de la population est informée des actions de la Commune	Rapport d'activité de la Commune	2 campagnes de vulgarisation par an
		Concevoir des affiches et les afficher dans tout le territoire Communal	Commune	1 ^{er} -15 Août 2022		Nombre d'affiches conçues et affichées	Pourcentage de la population ne voyant pas l'action de la Commune	100% de la population est informée des actions de la Commune	Rapport d'activité de la Commune	
	Créer et animer une radio communautaire/communale	Faire un plaidoyer de création d'une radio communautaire	Commune	1 ^{er} -2 Juillet 2022		01 radio communautaire créée	Pourcentage de la population non informée des actions de la Commune	100% de la population est informée des actions de la Commune	Rapport des activités Commune	
		Construire et équiper la radio communautaire	Commune	Dès Décembre 2022		01 radio communautaire construite et équipée	Pourcentage de la population non informée des actions de la Commune	100% de la population est informée des actions de la Commune	Fréquence de la radio	
		vulgarisation des informations et d'actions de la	Commune	Dès 15 Juillet 2022		Nombre d'émissions faites	Pourcentage de la population non informée des actions de	100% de la population est informée des actions de la	Fréquence de la radio	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		Commune en langue locale					la Commune	Commune		
	Systématiser les réunions de concertation et de restitution entre les Conseillers municipaux et leur base avant et après les sessions de conseil municipal	Organiser les réunions de concertation entre les conseillers municipaux et la base avant la session du conseil municipal	Commune Communauté	1 ^{er} -15 Septembre 2022		Nombre de réunions de concertation organisées	Pourcentage de la population non impliquée dans la gestion Communale	100% de la population est impliquée dans la gestion Communale	Procès verbal de la réunion	
	Ancrer fondamentalement l'action de la Commune sur le Plan Communal de Développement (PCD)	Actualiser les anciens PCD	OSC/OAL Commune	20-30 Septembre 2022		Nombre de PCD actualisés	Les données de l'ancien PCD sont obsolètes et ne reflètent plus la réalité du terrain	Le PCD est actualisé à 100%	Commune PNDP	
		Choisir tous les projets à financer dans le PCD en fonction de la priorité des populations	Commune Communauté	15 – 30 Août 2022		Nombres de projets choisis dans le PCD	projets financés et réalisés sans l'avis des populations	100% des projets réalisés sont en adéquation avec les doléances des populations	PCD	
	Instaurer un espace d'échange et d'écoute entre le grand public et l'exécutif municipal	Organisation d'une séance de dialogue citoyen entre l'Exécutif et les citoyens	Commune Communauté	30 Juillet – 30 Août 2022		Nombre sessions organisées	Pourcentage de personnes insatisfaites	100% des citoyens sont satisfaites des services communaux	Rapports des séances	Mensuelle
	Mettre en place un système de suivi et d'évaluation du personnel municipal	Élaborer des fiches de présence à l'arrivée et au départ du personnel	Commune	Dès 15 Juillet 2022		Nombre de personnel municipal respectant les heures de travail	Pourcentage du personnel municipal absentéiste	100% du personnel municipal est effectivement présent au service	Fiche de présence	Tous les jours

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		municipal								
		Faire des contrôles inopinés dans tous les services de l'institution Communale	Exécutif Communal	1 ^{er} Août au 30 Septembre 2022		Nombre de contrôles inopinés effectués	Pourcentage du personnel municipal absentéiste et vagabond	personnel municipal est effectivement présent au service	Procès verbal du contrôle	
		Construire des boîtes à suggestion	Commune	15 – 30 Juillet 2022		Nombre des avis des usagers recueillis	Pourcentage des usagers du service Communal non satisfait	100% de la population est satisfaite du service communal	Boîtes à suggestions	
	Faciliter et accélérer les procédures d'obtention des services communaux à l'instar des actes de naissance et définir les délais de délivrance des différents actes ou services	Fourniture du matériel de travail aux services concernés	Commune Ministère de la décentralisation et du développement local	15 – 30 Septembre 2022		Le matériel de travail est disponible	Absence du matériel de travail	travail est disponible à 100%	Rapport d'activité de la Commune	Mensuelle

IV.3. Suivi Opérationnel du Plan d'actions

Action	Indicateur de résultat de l'action	Activités à mener	Tâches à réaliser	Responsable	Date de Début	Date de fin	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Moyen de Vérification	Coût estimatif	Valeur Globale Atteinte par l'indicateur de l'Action à la date d'évaluation
APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE												
Construire /Aménager des points d'eau potable supplémentaires	<i>Nombre de nouveaux points d'eau construits</i>	<i>Identification des besoins en points d'eau par village et quartier</i>	<i>Consultation des données du PCD</i>	<i>Service Communal en charge de l'eau/ CCD/ CCC</i>			<i>Nombre de besoins en points d'eau identifiés</i>	<i>Nombre de points d'eau initial</i>	<i>100% des besoins en eau identifiés</i>	<i>Descente sur le terrain</i>	PM	
			<i>Constituer une équipe pour la collecte des données sur le terrain</i>	<i>Sectoriel MINEE/ CCD/ CCC</i>			<i>Nombre de missions de collecte programmées</i>	<i>//</i>	<i>100% des missions programmées sont effectuées</i>	<i>Rapport de mission</i>	PM	
Former les populations sur les méthodes de potabilisation de l'eau	<i>Nombre de personnes aptes à potabiliser de l'eau</i>	<i>Sensibilisation des populations sur la nécessité de la méthode de potabilisation de l'eau</i>	<i>Organisation des causeries éducatives</i>	<i>CCSG/ Commune/ sectoriel MINEE</i>			<i>Taux de populations sensibilisées</i> <i>Nombre de causeries organisées</i>	<i>5% des ménages de la commune peuvent potabiliser l'eau</i>	<i>50% des ménages sont capables de rendre l'eau potable</i>	<i>Rapport de sensibilisation</i>	PM	
			<i>Organisation des sessions de formation</i>	<i>CCSG/ Commune/ sectoriel MINEE</i>			<i>Nombre de sessions de formations organisées</i>	<i>5% des ménages de la commune</i>	<i>50% des ménages sont capables de</i>	<i>Rapport de formation</i>	PM	

Action	Indicateur de résultat de l'action	Activités à mener	Tâches à réaliser	Responsable	Date de Début	Date de fin	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Moyen de Vérification	Coût estimatif	Valeur Globale Atteinte par l'indicateur de l'Action à la date d'évaluation
							Nombre de personnes formées	s peuvent potabiliser l'eau	rendre l'eau potable			
SANTE												
Mettre en place un dispositif de suivi des malades dans les communautés	<i>Dispositif mis en place fonctionnel et campagne de vaccination effective</i>	<i>Désigner des agents de santé de santé communautaire</i>	<i>Sensibiliser les populations sur l'importance du rôle d'un ASC (agent de santé communautaire)</i>	<i>COSA/ Commune/ chefs de centres/ sectoriel MINSANTE</i>			<i>Nombre d'agents de santé communautaire désignés</i>	<i>Nom-bre d'agent initial</i>	<i>Le nombre d'agent est multiplié par 5</i>	<i>Rapport des FOSA</i>	<i>PM</i>	
		<i>redynamiser les campagnes de vaccination dans toute l'étendue du territoire Communal</i>	<i>Sensibiliser les populations sur l'importance de la vaccination</i>	<i>Commune/ COSA/ chefs de centres/ sectoriel MINSANTE</i>			<i>Calendrier de vaccination disponible</i>	<i>//</i>	<i>//</i>	<i>Rapport de campagnes de vaccination</i>	<i>PM</i>	
Structurer/ Dynamiser les structures de dialogue communautaires	<i>Nombre de structure de dialogue disponibles</i>	<i>Organiser les plateformes d'échange entre personnel soignant et malade</i>	<i>Sensibiliser les populations et le personnel médical sur l'importance d'un dialogue communautaire</i>	<i>COSA/ chefs de centre/ sectoriel santé</i>			<i>Nombre de plateformes de communication mis sur pied</i>	<i>//</i>	<i>01 plateforme whatsapp disponible</i>	<i>Rapport des formations sanitaires</i>	<i>PM</i>	
EDUCATION												
Faire un plaidoyer	<i>Plaidoyer rédigé et adressé aux autorités</i>	<i>Sensibilisation des populations et du</i>	<i>Convocation et tenues de réunions</i>	<i>COSA/ chefs de centre/</i>			<i>Nombre de réunions convoquées/</i>	<i>Personnel enseignant</i>	<i>100% des écoles ont les</i>	<i>Descente sur le terrain</i>	<i>PM</i>	

Action	Indicateur de résultat de l'action	Activités à mener	Tâches à réaliser	Responsable	Date de Début	Date de fin	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Moyen de Vérification	Coût estimatif	Valeur Globale Atteinte par l'indicateur de l'Action à la date d'évaluation
pour l'affectation du personnel enseignant dans tous les cycles d'enseignement	compétentes	corps enseignant sur la nécessité d'améliorer les conditions de scolarisation	d'informa-tions	sectoriel santé			nombre de reunions tenues	disponibl e dans les écoles	enseignants en nombre suffisant			
			Constitution d'une équipe de coordination pour la rédaction du plaidoyer	COSA/ chefs de centre/ sectoriel santé			Nombre de membres de l'équipe de coordination	//	Equipe de coordinatio n constituée	Rapport de reunion	PM	
Augmenter le nombre des salles de classe pour couvrir les cycles complets dans tous les ordres d'enseignement	Nombre de nouvelles salles de classes construites	Identifier le besoin en nouvelles salles pour les écoles de la commune	Consultation des données du PCD	Commune/ sectoriel éducation de base/ sectoriel Minesec			Nombre d'écoles en besoin de nouvelles salles de classe	Ecoles avec salles de classe en nombre suffisant initiales	100% des écoles disposent de salles de classe en nombre suffisant	Descente sur le terrain	PM	
			Constituer une équipe pour la collecte des données sur le terrain	Commune/ sectoriel éducation de base/ sectoriel Minesec								
FOURNITURE DES SERVICES COMMUNAUX												
Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication au niveau communal en	Plan de communi-cation opérationnel	Faire des campagnes d'informa-tions relatives aux activités de la commune	Convocation et tenues des reunions d'informations	Commune/ comité de concertation			Calendrier opérationnel du plan de communi-cation	//	Plan de communica tion disponi-ble	Reunion de concertattio n	PM	

Action	Indicateur de résultat de l'action	Activités à mener	Tâches à réaliser	Responsable	Date de Début	Date de fin	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Moyen de Vérification	Coût estimatif	Valeur Globale Atteinte par l'indicateur de l'Action à la date d'évaluation
direction des citoyens												
Systématiser les réunions de concertation et de restitution entre les Conseillers municipaux et leur base avant et après les sessions de conseil municipal	<i>Nombre de réunions entre les conseillers municipaux et les populations à la base</i>	<i>Sensibiliser les prenantes sur l'importance des réunions de concertation et de restitution</i>	<i>Convocation et tenue des réunions d'informations</i>	<i>Commune/ comité de concertation</i>			<i>Nombre de réunions tenues entre les conseillers et leur population</i>	<i>01 réunion</i>	<i>03 réunions</i>	<i>Rapports de réunions</i>	<i>PM</i>	

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

L'objectif général de cette enquête était d'avoir la perception des ménages sur la satisfaction de l'offre des services publics dans la commune de Sangmelima. Plus spécifiquement, de collecter des informations dans les ménages, relatives à l'approvisionnement en eau, à l'offre des services de santé, à l'éducation, et aux services communaux.

La JEURAC à travers ses équipes a parcouru 325 ménages disséminés dans toute l'étendue de l'arrondissement de Sangmelima, sous la coordination du PNDP et l'appui technique de l'INS. Les données ont été collectées, traitées et restituées.

Un plan d'actions du contrôle citoyen de l'action publique en vue de la conduite des changements a été proposé et des recommandations ont été émises.

Ces recommandations s'appliquent à la fois aux pouvoirs publics au premier rang desquels les autorités municipales et aux citoyens de manière individuelle et collective.

Pour le service d'accès à l'eau potable il faudrait

- Procéder à une analyse bactériologique et physico-chimique des eaux de table
- Former les populations aux méthodes de potabilisation de l'eau ;
- Construction de points d'eau supplémentaires ;
- Amélioration de la gestion des points d'eau existants ;
- Remise en service des points d'eau en panne ;
- Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants ;
- mieux organiser et former les comités de gestion des points d'eau. Ceux-ci doivent être capables pour assurer le suivi citoyen des ouvrages hydrauliques, dès leur construction jusqu'à leur maintenance, en veillant à leur utilisation rationnelle par les bénéficiaires.
- L'État et ses démembrements locaux doivent s'impliquer davantage pour une meilleure réalisation technique des ouvrages hydrauliques ;
- Les membres des communautés doivent veiller à leur maintenance pour en assurer la pérennité.

En ce qui concerne le service de santé

- Procéder à l'affectation d'un personnel qualifié et compétent supplémentaire dans les formations sanitaires ;
- Améliorer l'approvisionnement des pharmacies en médicaments ;

- Procéder à la création de nouvelles formations sanitaires ;
- Améliorer l'équipement des formations sanitaires ;
- Améliorer l'état des routes ;
- Procéder à l'électrification des formations sanitaires au besoin par des champs solaires ;
- Renforcer la qualité des plateaux techniques des formations sanitaires, tout au moins celle du CMA de Mintom en équipements et en personnel, afin que les autres formations sanitaires puissent y référer les cas de maladie les plus sérieux.

En matière d'éducation

- Veiller à ce que les établissements scolaires soient plus proches des ménages ;
- Augmenter le nombre des salles de classe dans les établissements scolaires ou de formation pour couvrir tous les cycles fonctionnels ;
- Procéder à l'affectation du personnel enseignant en nombre suffisant ;
- Diminuer les coûts relatifs à la scolarisation et à la formation ;
- Mettre à la disposition des apprenants les fournitures scolaires essentielles (manuels).
- Mettre en place des mesures d'encadrement des enseignants à travers des incitations diverses accordées à ceux qui sont appelés à enseigner en zone rurale difficile (primes spéciales, logements d'astreinte, équipements annexes dans les établissements scolaires

En matière des services communaux

- Plus de transparence dans la gestion des affaires de la Commune ;
- Plus d'implication des populations dans la prise des décisions ;
- Plus de communication sur les actions de la Commune ;
- Plus de proximité avec les administrés ;
- Développer une bonne stratégie de communication en faisant une large diffusion du budget communal notamment par voie d'affichage dans les lieux de rassemblement des populations à travers le territoire communal ;
- Faire montre de redevabilité en vers les citoyens, en mettant à contribution les Conseillers municipaux à travers l'organisation des réunions de compte-rendu après les sessions du Conseil municipal et pour recueillir les desideratas prioritaires des populations avant la session budgétaire.
- L'exécutif municipal doit engager une lutte acharnée contre certaines les mauvaises pratiques au sein de la commune et vulgariser les procédures relatives à l'obtention des services communaux.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport

Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard



ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE MENAGE

Section I. IDENTIFICATION		
S1Q01	Région _____	
S1Q02	Département _____	
S1Q03	Commune _____	
S1Q04	Lot de communes _____	
S1Q05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement _____	
S1Q06	Strate de résidence : _____ 1=Urbaine 2=Rurale	
S1Q07	Nom de la localité _____	
S1Q08	Numéro de structure _____	
S1Q08a	Numéro du ménage dans l'échantillon _____	
S1Q09	Coordonnées GPS du ménage X _____ Y _____ Z _____	
S1Q10	Nom du chef de ménage _____	
S1Q11	Sexe du chef de ménage _____ 1=Masculin 2=Féminin	
S1Q12	Nom de l'enquête _____	
S1Q13	Lien de parenté de l'enquête avec le chef de ménage (voir codes) _____	
S1Q14	Sexe de l'enquête : _____ 1=Masculin 2=Féminin	
S1Q15	Age de l'enquête (en année révolue) _____	
S1Q16	Téléphone de l'enquête _____	
S1Q17	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	
S1Q18	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	
S1Q19	Nom de l'enquêteur _____	
S1Q20	Nom du superviseur communal _____	
S1Q21	Résultat de la collecte 1=Enquête complète 4=Absence d'un répondant compétent 2=Enquête incomplète 5=Logement vide ou pas de logement à l'adresse 3=Refus 96=Autres (à préciser)	
(Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)		
S1Q22	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	

CODES S1Q13

- | | | |
|------------------------------------|--|--|
| 1 = Chef de Ménage | 3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e) | 5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e) |
| 2 = Conjoint (e) du Chef de Ménage | 4 = Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e) | 6 = Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e) |
| | | 7 = Domestique |

Section II. EAU POTABLE		
Quels types de point d'eau disposez-vous dans votre village/quartier ?	A. Puits avec pompe à motricité humaine	1=oui 2=non 8=NSP
	B. Puits avec pompe électrique	
	C. Puits à ciel ouvert	

Section II. EAU POTABLE			
		D.Forage avec pompe à motricité humaine E.Forage avec pompe électrique F. Borne-fontaine G.Source H. Marre I.Réseau d'adduction d'eau J. Adduction en eau potable(CAMWATER) K.Rivière X. Autres-à préciser)	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S2Q01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique 2=Privée Si 2 → S2Q17		☐
S2Q02	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 1= Puits avec pompe à motricité humaine 4=Forages avec pompe à motricité humaine 2= Puits avec pompe électrique 5=Source 6.Rivière 3=Forage avec pompe électrique 7=Adduction en eau potable 8.Borne-fontaine		☐
S2Q03	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non		☐
S2Q04	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui → S2Q07		☐
S2Q05	Si non, quelle est la fréquence quotidienne de disponibilité du point d'eau ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois		☐
S2Q06	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non		☐
S2Q07	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non → S2Q08		☐
S2Q07a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore, si 5 → S2Q08		☐
S2Q07b	Par qui a-t-il été remis en service ? (Encercler la ou les lettres (s) correspondantes). Autre acteur de la remise en service du point d'eau ?	A= Commune B=Etat C=Une élite D=Le comité de gestion du point d'eau E=Chef de village/quartier F=CAMWATER/SNEC/CDE X=Autres partenaires :	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S2Q08	Qui intervient dans la gestion, l'entretien et la maintenance (préventive et usuelle) du point d'eau ? (Encercler la ou les lettres (s) correspondantes). Qui d'autre ? Autre intervenant ?	A=COGES B=Commune C=CAMWATER D=Communauté X=Autres	☐ ☐ ☐ ☐ ☐
Si S2Q08 = A	S2Q08a	Votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES ? 1=Oui 2=Non si non allez à S2Q09	☐
	S2Q08b	A quelle fréquence votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES (unité nombre) ? Unité 1= jour, 2= Semaine 3 =Mois 4 = Trimestre 5 =Semestre 6 = Année	☐ ☐ ☐
	S2Q08c	Quel est le montant de cette contribution financière de votre ménage au fonctionnement du COGES (FCFA) ?	☐ ☐ ☐ ☐ ☐
	S2Q08d	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Insignifiant	☐
S2Q09	A quelle distance moyenne du ménage se trouve votre principale source publique d'approvisionnement en eau (unité, nombre) ? 1= m 2= Km		☐ ☐ ☐ ☐
S2Q10	Combien de minutes en moyenne vous faut-il à pied pour arriver au point d'eau		☐ ☐ ☐ ☐
S2Q11	Quel est le temps moyen en minutes d'attente au point d'eau ?		☐ ☐ ☐ ☐
S2Q12	Quelle appréciation faites-vous du service rendu par votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? 1.Très bon 2. Bon 3. Passable 4. Mauvais 5. Très mauvais		☐
S2Q13	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui, permanentement 2=Oui, parfois ...3=Jamais 8=NSP		☐

Section II. EAU POTABLE		
S2Q14	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP	☐
S2Q15	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP	☐
S2Q16	Combien de personnes avez-vous l'habitude de trouver à ce point d'eau ?	☐ ☐ ☐ ☐
S2Q17	Avez-vous exprimé à titre individuel ou collectif un besoin en matière d'approvisionnement public en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non → S2Q18	☐
S2Q17a	A qui vous êtes-vous adressé ? (Plusieurs réponses possibles) Autre ? A. Maire (commune) B. Etat (sectoriels) C. Une élite D. Le comité de gestion du point d'eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administratives G. CAMWATER/SNEC/CDE X. Autres partenaires :	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S2Q17b	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2= Non 3=En cours d'étude si 2 ou 3 → S2Q18	☐
S2Q17c	Si vous avez eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait (unité nombre) ? 1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année	☐ ☐ ☐ ☐
S2Q18	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec l'approvisionnement public en eau potable dans votre village / quartier ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → S2Q20.	☐
S2Q19	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage en ce qui concerne l'approvisionnement public en eau potable dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison ? A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Mauvaise gestion du point d'eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S2Q20	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ? A. Points d'eau supplémentaires A1 Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire A2 Donation du site de construction d'un point d'eau A3 Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..) B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants B1 Redynamisation/mise en place du COGES B2. Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau B3 Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES B4 Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES B5 Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau C. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants C1 Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité C2 Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau X. Autres à préciser _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Section III. SANTE		
S3Q01	Quel type de formation sanitaire existe-t-il dans votre village/quartier ?	1=Oui 2=Non 8=NSP A. Centre de santé intégrée B. Centre Médical d'Arrondissement C. Hôpital de district D. Hôpital régional E. Hôpital de référence

Section III. SANTE			
		F. Formation de santé privé X. Autres (à préciser)	☐ ☐
S3Q01a	Dans quel type de formation sanitaire vous rendez-vous le plus fréquemment pour votre prise en charge sanitaire ? 1= Publique 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si S3Q01=1 passer à S3Q02 Si S3Q01= 2 ou 3 continuer		☐
S3Q01b	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ces formations ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Distance	☐
		B. Coût	☐
		C. Accueil	☐
		D. Qualité des soins	☐
		E. Disponibilité du personnel	☐
		F. Disponibilité de médicaments	☐
		X. Autres à préciser :	☐
S3Q01c	Vous arrive-t-il de fréquenter des formations sanitaires publiques pour obtenir des soins ? 1=Oui 2=Non Si Non, passer à la section suivante		☐
S3Q02	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ? 1= CS/CSI 2= Hôpital/CMA 3= Hôpital de district 4. Hôpital de régional 5. Hôpital de référence		☐
S3Q02a	Cette formation sanitaire est-elle la plus proche de votre ménage ? 1=Oui 2=Non		☐
S3Q02b	A quelle distance de votre ménage se trouve cette formation sanitaire (unité et nombre) ? Code unité : 1= m 2= Km		
S3Q02c	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre cette formation sanitaire à pied lorsque vous êtes en bonne santé ? (unité et nombre) Code unité : 1=minute 2=heure		
Les questions S3Q03 à S3Q11 portent sur la dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire la plus proche.			
S3Q03	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non		☐
S3Q04	Le petit matériel était-il toujours disponible ? (Plusieurs réponses services).	1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	☐
		A. ciseaux	☐
		B. Seringues	☐
		C. Alcool	☐
		D. Coton	☐
		E. Bétadine	☐
		F. Thermomètre	☐
		G. tensiomètre	☐
		H. Balance	☐
		I. Gants	☐
X. Autres à préciser :	☐		
S3Q05	Cette formation sanitaire disposait-elle des services suivants ? (Plusieurs réponses possibles). Autre service ? Si non, allez à S10.	1=Oui 2= Non 8=NSP	☐
		A. Maternité	☐
		B. Pédiatrie	☐
		C. Laboratoire	☐
		D. Petite Chirurgie	☐
		E. Hospitalisation	☐
		X. Autres à Préciser : _____	☐
S3Q06	Combien avez-vous payé pour sa consultation ordinaire ? (Frais de session) montant en Francs CFA		
S3Q07	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Faible		☐
S3Q08	En plus des frais de session, le personnel a-t-il exigé d'autres frais non autorisés pour vous servir (monétaire, surfacturation, matériel, etc.) ? 1=Oui 2=Non		☐
S3Q09	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais		☐
S3Q10	Existe-t-il dans cette formation sanitaire un point d'approvisionnement en médicaments (pharmacie/pro-pharmacie) ? 1=Oui 2=Non 8= NSP Si non → S3Q12		☐
S3Q11	Les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité y étaient-ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		☐

Section III. SANTE

<u>Section IV. EDUCATION</u>				
<i>S4Q01</i>	Combien d'enfants dans votre ménage ont un âge compris entre 3 et 24 ans ? Si aucun, allez à la section suivante.			
Nom de l'enfant dont l'âge est compris entre 3 et 24 ans		_____	_____	_____
<i>S4Q02</i>	« Nom » fréquente –t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ? 1 = Oui 2 = Non			
<i>S4Q03</i>	Dans quel cycle d'enseignement fréquente « nom » 1= Maternel 2= Primaire 3 = Secondaire 1 ^{er} cycle 4 = Secondaire 2 ^{ème} cycle 5 = Professionnelle			
<i>S4Q04</i>	Dans quel ordre d'enseignement ? 1= Public 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel			

Section IV. EDUCATION					
	Si Public, passez à l'enfant suivant				
S4Q05	Si privé laïc ou privé confessionnel, quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ce type d'établissement ? 1=oui 2=non	Eloignement	☐	☐	☐
		Coût	☐	☐	☐
		Qualité de l'éducation	☐	☐	☐
Cycle d'enseignement		Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
S4Q06	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle public d'enseignement « Nom du cycle » ? 1=Oui 2=Non. Si non, passez au cycle suivant	☐	☐	☐	☐
S4Q07	Cet établissement scolaire public du/de (nom du cycle) est-il le plus proche ? 1=Oui 2=Non	☐	☐	☐	☐
Pour un cycle donné, les questions S4Q08 à S4Q24b s'adressent à l'enfant du ménage qui aura été sélectionné					
Cycle d'enseignement		Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
S4Q08	A quelle distance de votre ménage se trouve l'établissement scolaire que fréquente votre enfant (nom du cycle) ? (Unité/temps) 1 = m 2 = Km				
S4Q09	Quel est le temps moyen mis par l'enfant de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) qu'il fréquente ? (unité/temps) 1 = minutes 2 = heures				
S4Q10	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente le enfants de votre ménage a-t-il un cycle complet ? 1=Oui 2=Non	☐	☐	☐	
S4Q11	Le centre de formation professionnelle que fréquente l'enfant de votre ménage, dispose-t-il d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines ? 1=Oui 2=Non 8=NSP				☐
S4Q12	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ?	☐	☐	☐	☐

Section IV. EDUCATION					
	1=Oui 2=Non				
S4Q13	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non	☐	☐	☐	☐
S4Q14	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non	☐	☐		
S4Q15	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe(s) dans la(les)quelle(s) l'enfant du ménage sont scolarisés dans le (nom du cycle) ?				
S4Q16	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe(s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) l'enfant de votre ménage est scolarisé ? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier	☐	☐	☐	☐
S4Q17	Participez-vous aux activités de l'APEE (Réunion) ? 1= Oui 2=Non Si 1 aller à S4Q18	☐	☐	☐	
S4Q17a	Pourquoi ? (Plusieurs choix possibles). Autre raison ?				
	A. Non-respect des horaires	☐	☐	☐	
	B. Durée	☐	☐	☐	
	C. Réunion d'information et non d'échanges	☐	☐	☐	
	D. Non reddition des comptes	☐	☐	☐	
	X. Autres (à préciser)	☐	☐	☐	
S4Q18	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, APEE) de cet enfant de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année ? (inscrire le montant moyen)	Inscription ----- (en FCFA)	Inscription ----- (en FCFA)	Inscription ----- (en FCFA)	Inscription ----- (en FCFA)
		APEE ----- (en FCFA)	APEE ----- (en FCFA)	APEE ----- (en FCFA)	APEE ----- (en FCFA)
		Autres frais ----- (en FCFA)	Autres frais ----- (en FCFA)	Autres frais ----- (en FCFA)	Autres frais ----- (en FCFA)
		Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----
S4Q19	Comment jugez-vous ces montants ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Faible	☐	☐	☐	☐
S4Q20	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle)	☐	☐	☐	☐

Section IV. EDUCATION

[illegible]

Section IV. EDUCATION					
	(Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
	A. Prime d'excellence aux écoles	☐	☐	☐	☐
	B. Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	☐	☐	☐	☐
	C. Suivi rapproché des relations parents/enseignants	☐	☐	☐	☐
	D. Restauration de l'autorité des enseignants	☐	☐	☐	☐
	E. Formation des enseignants	☐	☐	☐	☐
	F. Plaidoyer pour l'affection du personnel	☐	☐	☐	☐
	X. Autres (à préciser)	☐	☐	☐	☐
	Dans laquelle de ces actions au niveau communautaire votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
S4Q24b	A. Participation aux activités de l'école	☐	☐	☐	☐
	B. Prime aux bons enseignants	☐	☐	☐	☐
	C. Dénonciation des enseignants indélicats	☐	☐	☐	☐
	D. Renforcement des relations parents-enseignants	☐	☐	☐	☐
	E. Acquittement des cotisations	☐	☐	☐	☐
	F. Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	☐	☐	☐	☐
	G. Diffusion des compte-rendus de la gestion de l'APEE	☐	☐	☐	☐
	H. Diffusion des bonnes pratiques	☐	☐	☐	☐
	I. Contrôle de la présence régulière des enseignants	☐	☐	☐	☐
		X. Autres (à préciser)	☐	☐	☐
Section V. SERVICES COMMUNAUX					

Section IV. EDUCATION							
Services communaux ↓	S5Q01 Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non le service suivant	S5Q02 Comment avez-vous été accueilli lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	S5Q03 Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ? (Unités, nombres) 0 = en cours, 1 = minutes, 3 = heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année Si S5Q03= 0/ en cours passer à S5Q03a Sinon, passer directement à S5Q04	S5Q03a Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (Unités, nombres) – 1 = jour, 2 = semaine, 3 = mois, 4 = année	S5Q04 Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisonnalement 2=Long 3=Très long Si S5Q04=1 → S5Q06	S5Q05 Si S5Q04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=incompétence du personnel 4 = Mauvaise organisation des services 5=refus de Corrompre 6=Autres (à préciser)	S5Q06 Avez-vous été obligé de payer des frais non autorisés pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
	Acte de naissance						
	Acte de décès						
	Acte de mariage						
	Légalisation des documents officiels						
	Délivrance des documents d'Urbanisme						
	Aménagement des voiries						
	Gestion des déchets /assainissement						
	Hygiène et salubrité						
	Aménagement des espaces verts et de loisir						
	Transport public						
	Eclairage public						
	Aménagement des aires de jeux						
	Certificat de domicile						
	Validation des plans de localisation						
Authentification des documents							
Informations							
Autres (à préciser)							
S5Q07	Vous ou un membre du ménage avez-vous participé aux assemblées communautaires en vue de réfléchir sur les problèmes et les priorités de développement du village / quartier initiées par la commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						
S5Q08	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? =Oui 2=Non 8=Ne sait pas						
S5Q08a	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des actions programmées par la commune au cours de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						

Section IV. EDUCATION

S5Q09	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	☐
S5Q10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, mise en œuvre des solutions endogènes etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	☐
S5Q11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	☐
S5Q12	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Très Satisfait 2 = Satisfait 3=Indifférent 4=insatisfait 5 = très insatisfait Si 1, 2 ou 3 allez à S5Q14	☐
S5Q13	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services communaux ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ? A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers ☐ B. Non information des populations de la gestion communale ☐ C. Manquements liés au Personnel communal C1. Absentéisme du personnel ☐ C2. Corruption ☐ C3. Mauvais accueil ☐ C4. Manque de professionnalisme ☐ D Méconnaissance des actions menées par la commune ☐ E Manque de confiance envers l'exécutif municipal ☐ F. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) ☐ X. Autres (à préciser) _____ ☐	
S5Q14	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'équipe communale ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ? A. Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté ☐ B. Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion ☐ C. Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes) ☐ D. Consultation du babillard de la commune ☐ H. Interventions dans les radios communautaires ☐ H1 Animation des tranches d'antenne ☐ H2 Suivi des tranches horaires dédiées ☐ H3 Sensibilisation pour les écoutes groupées ☐ H4 Adhésion à des groupes d'écoute ☐ I. Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune ☐ X. Autres (à préciser) : _____ ☐	

Observations sur l'enquête

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE MENAGE

Section I. IDENTIFICATION		
S1Q01	Région _____	
S1Q02	Département _____	
S1Q03	Commune _____	
S1Q04	Lot de communes _____	
S1Q05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement _____	
S1Q06	Strate de résidence : _____ 1=Urbaine 2=Rurale	
S1Q07	Nom de la localité _____	
S1Q08	Numéro de structure _____	
S1Q08a	Numéro du ménage dans l'échantillon _____	
S1Q09	Coordonnées GPS du ménage X _____ Y _____ Z _____	
S1Q10	Nom du chef de ménage _____	
S1Q11	Sexe du chef de ménage _____ 1=Masculin 2=Féminin	
S1Q12	Nom de l'enquêté _____	
S1Q13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes) _____	
S1Q14	Sexe de l'enquêté : _____ 1=Masculin 2=Féminin	
S1Q15	Age de l'enquêté (en année révolue) _____	
S1Q16	Téléphone de l'enquêté _____	
S1Q17	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	
S1Q18	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	
S1Q19	Nom de l'enquêteur _____	
S1Q20	Nom du superviseur communal _____	
S1Q21	Résultat de la collecte 1=Enquête complète 4=Absence d'un répondant compétent 2=Enquête incomplète 5=Logement vide ou pas de logement à l'adresse 3=Refus 96=Autres (à préciser)	
(Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)		
S1Q22	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	

CODES S1Q13

1 = Chef de Ménage 3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e) 5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)
2 = Conjoint (e) du Chef de Ménage 4 = Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e) 6 = Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)
7 = Domestique

Section II. EAU POTABLE		
Quels types de point d'eau disposez-vous dans votre village/quartier ?	A. Puits avec pompe à motricité humaine	1=oui 2=non 8=NSP
	B. Puits avec pompe électrique	
	C. Puits à ciel ouvert	

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63 ; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)

E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

1/11

Section II. EAU POTABLE			
		D.Forage avec pompe à motricité humaine E.Forage avec pompe électrique F. Borne-fontaine G.Source H. Marre I.Réseau d'adduction d'eau J. Adduction en eau potable(CAMWATER) K.Rivière X. Autres-à préciser)	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S2Q01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique 2=Privée Si 2 → S2Q17		☐
S2Q02	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 1= Puits avec pompe à motricité humaine 4=Forages avec pompe à motricité humaine 2= Puits avec pompe électrique 5=Source 6.Rivière 3=Forage avec pompe électrique 7=Adduction en eau potable 8.Borne-fontaine		☐
S2Q03	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non		☐
S2Q04	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui → S2Q07		☐
S2Q05	Si non, quelle est la fréquence quotidienne de disponibilité du point d'eau ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois		☐
S2Q06	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non		☐
S2Q07	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non → S2Q08		☐
S2Q07a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore, si 5 → S2Q08		☐
S2Q07b	Par qui a-t-il été remis en service ? (Encercler la ou les lettres (s) correspondantes). Autre acteur de la remise en service du point d'eau ?	A= Commune B=Etat C=Une élite D=Le comité de gestion du point d'eau E=Chef de village/quartier F=CAMWATER/SNEC/CDE X=Autres partenaires :	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S2Q08	Qui intervient dans la gestion, l'entretien et la maintenance (préventive et usuelle) du point d'eau ? (Encercler la ou les lettres (s) correspondantes). Qui d'autre ? Autre intervenant ?	A=COGES B=Commune C=CAMWATER D=Communauté X=Autres	☐ ☐ ☐ ☐ ☐
Si S2Q08 = A	S2Q08a	Votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES ? 1=Oui 2=Non si non allez à S2Q09	☐
	S2Q08b	A quelle fréquence votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES (unité nombre) ? Unité 1= jour, 2= Semaine 3 =Mois 4 = Trimestre 5 =Semestre 6 = Année	☐ ☐ ☐
	S2Q08c	Quel est le montant de cette contribution financière de votre ménage au fonctionnement du COGES (FCFA) ?	☐ ☐ ☐ ☐ ☐
	S2Q08d	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Insignifiant	☐
S2Q09	A quelle distance moyenne du ménage se trouve votre principale source publique d'approvisionnement en eau (unité, nombre) ? 1= m 2= Km		☐ ☐ ☐ ☐
S2Q10	Combien de minutes en moyenne vous faut-il à pied pour arriver au point d'eau		☐ ☐ ☐ ☐
S2Q11	Quel est le temps moyen en minutes d'attente au point d'eau ?		☐ ☐ ☐ ☐
S2Q12	Quelle appréciation faites-vous du service rendu par votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? 1.Très bon 2. Bon 3. Passable 4. Mauvais 5. Très mauvais		☐
S2Q13	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui, permanentement 2=Oui, parfois ...3=Jamais 8=NSP		☐

Section II. EAU POTABLE		
S2Q14	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP	☐
S2Q15	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP	☐
S2Q16	Combien de personnes avez-vous l'habitude de trouver à ce point d'eau ?	☐ ☐ ☐ ☐
S2Q17	Avez-vous exprimé à titre individuel ou collectif un besoin en matière d'approvisionnement public en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non → S2Q18	☐
S2Q17a	A qui vous êtes-vous adressé ? (Plusieurs réponses possibles) Autre ? A. Maire (commune) B. Etat (sectoriels) C. Une élite D. Le comité de gestion du point d'eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administratives G. CAMWATER/SNEC/CDE X. Autres partenaires :	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S2Q17b	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2= Non 3=En cours d'étude si 2 ou 3 → S2Q18	☐
S2Q17c	Si vous avez eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait (unité nombre) ? 1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année	☐ ☐ ☐ ☐
S2Q18	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec l'approvisionnement public en eau potable dans votre village / quartier ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → S2Q20.	☐
S2Q19	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage en ce qui concerne l'approvisionnement public en eau potable dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison ? A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Mauvaise gestion du point d'eau E. Défaut/Lentueur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S2Q20	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ? A. Points d'eau supplémentaires A1 Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire A2 Donation du site de construction d'un point d'eau A3 Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..) B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants B1 Redynamisation/mise en place du COGES B2. Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau B3 Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES B4 Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES B5 Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau C. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants C1 Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité C2 Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau X. Autres à préciser _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Section III. SANTE		
S3Q01	Quel type de formation sanitaire existe-t-il dans votre village/quartier ?	1=Oui 2=Non 8=NSP A. Centre de santé intégrée B. Centre Médical d'Arrondissement C. Hôpital de district D. Hôpital régional E. Hôpital de référence

Section III. SANTE			
		F. Formation de santé privé X. Autres (à préciser)	☐ ☐
S3Q01a	Dans quel type de formation sanitaire vous rendez-vous le plus fréquemment pour votre prise en charge sanitaire ? 1= Publique 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si S3Q01=1 passer à S3Q02 Si S3Q01= 2 ou 3 continuer		☐
S3Q01b	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ces formations ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Distance	☐
		B. Coût	☐
		C. Accueil	☐
		D. Qualité des soins	☐
		E. Disponibilité du personnel	☐
		F. Disponibilité de médicaments	☐
		X. Autres à préciser :	☐
S3Q01c	Vous arrive-t-il de fréquenter des formations sanitaires publiques pour obtenir des soins ? 1=Oui 2=Non Si Non, passer à la section suivante		☐
S3Q02	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ? 1= CS/CSI 2= Hôpital/CMA 3= Hôpital de district 4. Hôpital de régional 5. Hôpital de référence		☐
S3Q02a	Cette formation sanitaire est-elle la plus proche de votre ménage ? 1=Oui 2=Non		☐
S3Q02b	A quelle distance de votre ménage se trouve cette formation sanitaire (unité et nombre) ? Code unité : 1= m 2= Km		
S3Q02c	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre cette formation sanitaire à pied lorsque vous êtes en bonne santé ? (unité et nombre) Code unité : 1=minute 2=heure		
Les questions S3Q03 à S3Q11 portent sur la dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire la plus proche.			
S3Q03	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non		☐
S3Q04	Le petit matériel était-il toujours disponible ? (Plusieurs réponses services).	1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	☐
		A. ciseaux	☐
		B. Seringues	☐
		C. Alcool	☐
		D. Coton	☐
		E. Bétadine	☐
		F. Thermomètre	☐
		G. tensiomètre	☐
		H. Balance	☐
		I. Gants	☐
X. Autres à préciser :	☐		
S3Q05	Cette formation sanitaire disposait-elle des services suivants ? (Plusieurs réponses possibles). Autre service ? Si non, allez à S10.	1=Oui 2= Non 8=NSP	☐
		A. Maternité	☐
		B. Pédiatrie	☐
		C. Laboratoire	☐
		D. Petite Chirurgie	☐
		E. Hospitalisation	☐
		X. Autres à Préciser : _____	☐
S3Q06	Combien avez-vous payé pour sa consultation ordinaire ? (Frais de session) montant en Francs CFA		
S3Q07	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Faible		☐
S3Q08	En plus des frais de session, le personnel a-t-il exigé d'autres frais non autorisés pour vous servir (monétaire, surfacturation, matériel, etc.) ? 1=Oui 2=Non		☐
S3Q09	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais		☐
S3Q10	Existe-t-il dans cette formation sanitaire un point d'approvisionnement en médicaments (pharmacie/pro-pharmacie) ? 1=Oui 2=Non 8= NSP Si non → S3Q12		☐
S3Q11	Les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité y étaient-ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		☐

Section III. SANTE

<u>Section IV. EDUCATION</u>				
<i>S4Q01</i>	Combien d'enfants dans votre ménage ont un âge compris entre 3 et 24 ans ? Si aucun, allez à la section suivante.			
Nom de l'enfant dont l'âge est compris entre 3 et 24 ans		_____	_____	_____
<i>S4Q02</i>	« Nom » fréquente –t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ? 1 = Oui 2 = Non			
<i>S4Q03</i>	Dans quel cycle d'enseignement fréquente « nom » 1= Maternel 2= Primaire 3 = Secondaire 1 ^{er} cycle 4 = Secondaire 2 ^{ème} cycle 5 = Professionnelle			
<i>S4Q04</i>	Dans quel ordre d'enseignement ? 1= Public 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel			

Section IV. EDUCATION					
	Si Public, passez à l'enfant suivant				
S4Q05	Si privé laïc ou privé confessionnel, quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ce type d'établissement ? 1=oui 2=non	Eloignement	☐	☐	☐
		Coût	☐	☐	☐
		Qualité de l'éducation	☐	☐	☐
Cycle d'enseignement		Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
S4Q06	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle public d'enseignement « Nom du cycle » ? 1=Oui 2=Non. Si non, passez au cycle suivant	☐	☐	☐	☐
S4Q07	Cet établissement scolaire public du/de (nom du cycle) est-il le plus proche ? 1=Oui 2=Non	☐	☐	☐	☐
Pour un cycle donné, les questions S4Q08 à S4Q24b s'adressent à l'enfant du ménage qui aura été sélectionné					
Cycle d'enseignement		Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
S4Q08	A quelle distance de votre ménage se trouve l'établissement scolaire que fréquente votre enfant (nom du cycle) ? (Unité/temps) 1 = m 2 = Km				
S4Q09	Quel est le temps moyen mis par l'enfant de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) qu'il fréquente ? (unité/temps) 1 = minutes 2 = heures				
S4Q10	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente le enfants de votre ménage a-t-il un cycle complet ? 1=Oui 2=Non	☐	☐	☐	
S4Q11	Le centre de formation professionnelle que fréquente l'enfant de votre ménage, dispose-t-il d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines ? 1=Oui 2=Non 8=NSP				☐
S4Q12	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ?	☐	☐	☐	☐

Section IV. EDUCATION					
	1=Oui 2=Non				
S4Q13	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non	☐	☐	☐	☐
S4Q14	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non	☐	☐		
S4Q15	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe(s) dans la(les)quelle(s) l'enfant du ménage sont scolarisés dans le (nom du cycle) ?				
S4Q16	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe(s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) l'enfant de votre ménage est scolarisé ? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier	☐	☐	☐	☐
S4Q17	Participez-vous aux activités de l'APEE (Réunion) ? 1= Oui 2=Non Si 1 aller à S4Q18	☐	☐	☐	
S4Q17a	Pourquoi ? (Plusieurs choix possibles). Autre raison ?				
	A. Non-respect des horaires	☐	☐	☐	
	B. Durée	☐	☐	☐	
	C. Réunion d'information et non d'échanges	☐	☐	☐	
	D. Non reddition des comptes	☐	☐	☐	
S4Q18	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, APEE) de cet enfant de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année ? (inscrire le montant moyen)	Inscription ----- (en FCFA)	Inscription ----- (en FCFA)	Inscription ----- (en FCFA)	Inscription ----- (en FCFA)
		APEE ----- (en FCFA)	APEE ----- (en FCFA)	APEE ----- (en FCFA)	APEE ----- (en FCFA)
		Autres frais ----- (en FCFA)	Autres frais ----- (en FCFA)	Autres frais ----- (en FCFA)	Autres frais ----- (en FCFA)
		Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----
S4Q19	Comment jugez-vous ces montants ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Faible	☐	☐	☐	☐
S4Q20	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle)	☐	☐	☐	☐

Section IV. EDUCATION

[illegible]

Section IV. EDUCATION					
	(Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
	A. Prime d'excellence aux écoles	☐	☐	☐	☐
	B. Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	☐	☐	☐	☐
	C. Suivi rapproché des relations parents/enseignants	☐	☐	☐	☐
	D. Restauration de l'autorité des enseignants	☐	☐	☐	☐
	E. Formation des enseignants	☐	☐	☐	☐
	F. Plaidoyer pour l'affection du personnel	☐	☐	☐	☐
	X. Autres (à préciser)	☐	☐	☐	☐
	Dans laquelle de ces actions au niveau communautaire votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
S4Q24b	A. Participation aux activités de l'école	☐	☐	☐	☐
	B. Prime aux bons enseignants	☐	☐	☐	☐
	C. Dénonciation des enseignants indélicats	☐	☐	☐	☐
	D. Renforcement des relations parents-enseignants	☐	☐	☐	☐
	E. Acquittement des cotisations	☐	☐	☐	☐
	F. Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	☐	☐	☐	☐
	G. Diffusion des compte-rendus de la gestion de l'APEE	☐	☐	☐	☐
	H. Diffusion des bonnes pratiques	☐	☐	☐	☐
	I. Contrôle de la présence régulière des enseignants	☐	☐	☐	☐
	X. Autres (à préciser)	☐	☐	☐	☐
Section V. SERVICES COMMUNAUX					

Section IV. EDUCATION							
Services communaux ↓	S5Q01 Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non	S5Q02 Comment avez-vous été accueilli lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	S5Q03 Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ? (Unités, nombres) 0 = en cours, 1 = minutes, 3 = heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année Si S5Q03= 0/ en cours passer à S5Q03a Sinon, passer directement à S5Q04	S5Q03a Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (Unités, nombres) – 1 = jour, 2 = semaine, 3 = mois, 4 = année	S5Q04 Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisonnalement 2=Long 3=Très long Si S5Q04=1 → S5Q06	S5Q05 Si S5Q04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=incompétence du personnel 4 = Mauvaise organisation des services 5=refus de Corrompre 6=Autres (à préciser)	S5Q06 Avez-vous été obligé de payer des frais non autorisés pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
	Acte de naissance						
	Acte de décès						
	Acte de mariage						
	Légalisation des documents officiels						
	Délivrance des documents d'Urbanisme						
	Aménagement des voiries						
	Gestion des déchets /assainissement						
	Hygiène et salubrité						
	Aménagement des espaces verts et de loisir						
	Transport public						
	Eclairage public						
	Aménagement des aires de jeux						
	Certificat de domicile						
	Validation des plans de localisation						
Authentification des documents							
Informations							
Autres (à préciser)							
S5Q07	Vous ou un membre du ménage avez-vous participé aux assemblées communautaires en vue de réfléchir sur les problèmes et les priorités de développement du village / quartier initiées par la commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						
S5Q08	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? =Oui 2=Non 8=Ne sait pas						
S5Q08a	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des actions programmées par la commune au cours de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						

Section IV. EDUCATION			
S5Q09	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		☐
S5Q10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, mise en œuvre des solutions endogènes etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		☐
S5Q11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		☐
S5Q12	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Très Satisfait 2 = Satisfait 3=Indifférent 4=insatisfait 5 = très insatisfait Si 1, 2 ou 3 allez à S5Q14		☐
S5Q13	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services communaux ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers B. Non information des populations de la gestion communale C. Manquements liés au Personnel communal C1. Absentéisme du personnel C2. Corruption C3. Mauvais accueil C4. Manque de professionnalisme D Méconnaissance des actions menées par la commune E Manque de confiance envers l'exécutif municipal F. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) X. Autres (à préciser) _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S5Q14	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'équipe communale ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A. Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté B. Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion C. Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes) D. Consultation du babillard de la commune H. Interventions dans les radios communautaires H1 Animation des tranches d'antenne H2 Suivi des tranches horaires dédiées H3 Sensibilisation pour les écoutes groupées H4 Adhésion à des groupes d'écoute I. Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune X. Autres (à préciser) : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Observations sur l'enquête

Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements

REGION DU SUD ----- DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO ----- COMMUNE DE SANGMELIMA ----- SECRETARIAT GENERAL <i>f</i> -----	REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie -----
--	--

DECISION MUNICIPALE N° 000019./DM/SG/CS/2022

**Portant création, attribution, composition du comité de pilotage et de suivi-évaluation
du Plan d'Action du SCORECARD (Contrôle Citoyen de l'Action Publique)
dans la Commune de Sangmélina**

Le Maire de la Commune de Sangmélina,

Vu La Constitution de la République du Cameroun;
Vu La Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;
Vu Le Décret N° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes et établissements Communaux;
Vu Le Décret N° 2007/117 du 24 Avril 2007 portant création de la Commune de Sangmélina;
Vu L'arrêté N° 229/cab/pm du 07 Octobre 2009 du Premier Ministre, Chef du gouvernement, portant réorganisation du cadre institutionnel d'exécution du PNDP ;
Vu Le Décret N° 2020/758 du 18 Décembre 2020 portant nomination de Monsieur OWONO Damien aux fonctions de Préfet du Département du Dja et Lobo;
Vu L'Arrêté N°000167/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Sangmélina, Département du Dja et Lobo, Région du Sud;
Vu Les prévisions budgétaires de l'exercice 2022 de la Commune de Sangmélina;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er} : Création :

Est créé dans la Commune de Sangmélina, un comité de pilotage et de Suivi-évaluation du Plan d'action du Contrôle Citoyen de l'Action Publique (SCORECARD) dans la Commune de Sangmélina.

Article 2 : Missions

Le Comité de pilotage et de suivi a pour mission de :

- Suivre les orientations et la stratégie de mise en œuvre du projet SCORECARD
- Veiller à la mise en œuvre des résolutions préconisées à l'issue du processus de contrôle citoyen de l'action publique ;
- Veiller au bon déroulement du processus de collecte et de restitution des données
- Mener les actions de plaidoyer ;
- S'assurer de la participation effective des populations et de tous les acteurs impliqués à toutes les étapes
- assurer la communication avec les populations de la Commune.

Le Comité de suivi travaille en étroite collaboration avec les communautés et rend compte mensuellement au Maire.

Article 3 : Durée du Mandat

1

Le mandat du Comité de pilotage de Suivi-évaluation prend fin dès la réalisation de toutes les actions et objectifs prévus.

Article 4 : Composition

Le Comité de pilotage et de Suivi-évaluation est composé de :

- Le Président : Madame NKOLO METO'O Epse ROULY, 2^{ème} Adjoint au Maire,
- Le Rapporteur :
 - Madame NDJENG MEBANG Epse NGAM MGAME Mircille, Secrétaire Général De la Commune de Sangmélima ;
 - Monsieur LEKASSA MESSI Gérard, Cadre Communal de Développement ;
- Les Membres :
 - 1- Mr ONDOUA BRUNO, Conseillers Municipal ;
 - 2- Mr. MFOULOU Thibault Conseiller Municipal ;
 - 3- Mr. NTYAM Berthauld Agent, Communal ;
 - 4- Mr. MBA Jill Bernard ;
 - 5- Mme. AVOMO EFFOUA Vanessa, Contractuelle communale.

Article 5 : Toute personne peut, en raison de ses compétences et sur décision du Président du Comité, être invitée à assister aux travaux avec voix consultative.

Article 6 : Les réunions du Comité de pilotage et de Suivi-évaluation se tiennent au moins une fois par trimestre sur convocation de son Président. Lesdites réunions sont sanctionnées par un procès-verbal et/ou un rapport.

Article 7 : Prise en charge

Les fonctions du Comité de pilotage et de Suivi-évaluation sont gratuites, toutefois la Commune prendra toutes les dispositions pour faciliter le bon fonctionnement du Comité en fonction des moyens disponibles.

Fait à Sangmélima, le...3.0.JUIN.2022



LE MAIRE

Bekono Jean Faustin

Ampliation

- Préfet/Dja et Lobo
- SG/CS
- RM/CS
- Intéressés
- Archives/Chrono

BIBLIOGRAPHIE

- JEURAC 2015, Plan Communal de Développement de la Commune de Sangmélina
- Atouba Akounou P., 2014 : Rapport de fin d'études scolaire 2013-2014 Sangmélina. MINEDUB/IAEB-Sangmélina